

Protocole-test d'évaluation des usages et représentations de la Via Allier – été 2020

**PÔLE MÉTROPOLITAIN
Clermont Vichy Auvergne**

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Arverne Communauté
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

Cabinet Alliances

ZA de Perache 63114 Coudes

Tél. 04.73.96.96.96



TABLE DES MATIÈRES

Contexte de la mission	3
Rappel des objectifs de la mission	4
Benchmarking	5
1- La ViaRhôna	6
2- La Loire à vélo	7
3- La Grande Traversée du Massif Centrale « GTMC »	10
4- Les chemins de Compostelle	11
5- Les enseignements du benchmarking	14
Le protocole de test	16
1- Les observations préalables	18
a) Retranscription détaillée	21
b) Retranscription synthétique de l'ensemble des observations préalables	22
2- Les courtes interviews	25
Quelques commentaires exprimés	26
3- Les enquêtes	26
a) Elaboration du questionnaire	26
Questionnaire août 2020 :	28
1. Les pratiques :	28
2- Communes et territoires environnants :	34
3- La rivière Allier et ses berges :	35
b) Déroulement de l'enquête	39
Seconde journée d'enquête, Vichy	40
b) Les résultats	40
Sur le site de Vichy	41
Sur le site de Saint-Germain-des-Fossés	44
Les pratiquants en séjour sur le territoire	47
Les retombées sur le territoire	48
Les préconisations pour la mise en œuvre de l'observation de la Via Allier	50
1- Les données quantitatives : les comptages	50
2- Les données qualitatives : les enquêtes	51
Les préconisations pour la mise en œuvre de l'observation de la Via Allier	52
Conclusion	53

CONTEXTE DE LA MISSION

Depuis 2013, le Syndicat mixte du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, constitué de Brioude à Lapalisse, a décidé de faire de la reconquête de l'axe Allier une priorité à travers son « Défi Allier ». Son objectif est de faire de l'Allier, corridor écologique majeur au niveau européen, un axe fédérateur pour le développement des territoires traversés sur les plans de la vie locale, de la sensibilisation à l'environnement, du développement d'un nouvel éco-tourisme et d'un modèle exemplaire de suivi scientifique et de gouvernance d'une grande rivière sauvage.

Cette proposition du Pôle métropolitain intéresse évidemment l'ensemble de l'axe fluvial jusqu'à sa confluence avec la Loire et concernerait donc à terme toutes les intercommunalités traversées, quatre régions et cinq départements. Deux projets ont depuis fait l'objet d'études réalisées sous son égide :

- Le projet de « Route de l'Allier » et de mise en réseau de ses Maisons de sites, qui vise à mettre en synergie différents modes d'itinérance le long de la rivière (piétons, cyclistes, canoë-kayak, train, etc) et à renforcer ou créer des pôles d'accueil et de référence échelonnés le long de l'Allier, pour en faire connaître les richesses et sensibiliser les populations à leur préservation,
- Le projet d'Observatoire de l'Allier, qui constitue maintenant un inventaire solide et actualisée des données disponibles, l'étape suivante consistant à réunir les principaux fournisseurs pour établir une charte collective portant sur la pérennisation du recueil des données, sur leur bancarisation intelligente, sur les conditions de leur mise à disposition, de leur partage, de leur analyse et de la communication des résultats.

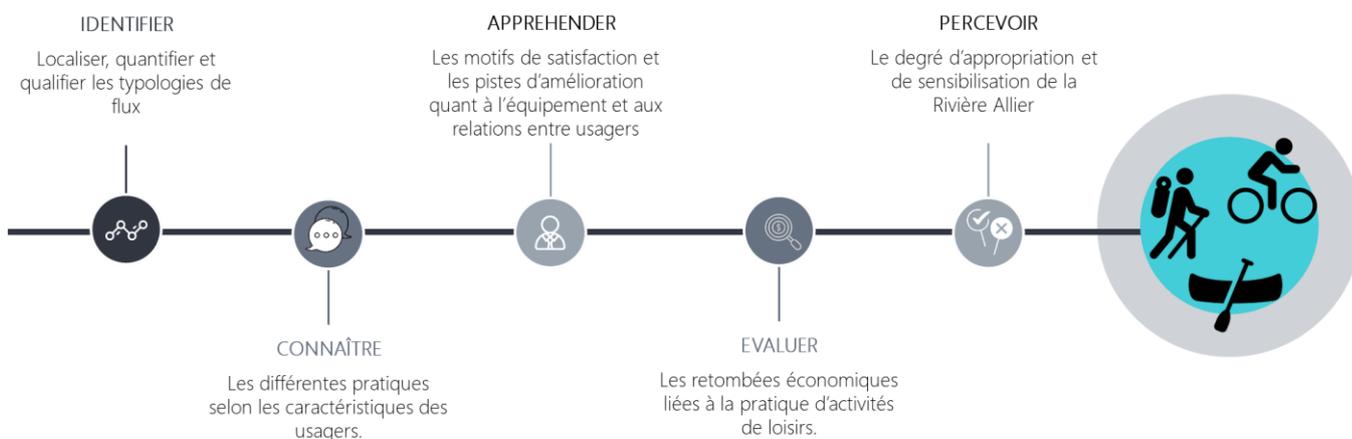
En parallèle, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de faire de l'Allier un de ses six axes pour le développement du tourisme à vélo. La réalisation de cette véloroute-voie verte, dénommée « Via Allier », vient d'être réalisée sur les 27 km du territoire de Vichy communauté et le sera bientôt sur les 25 km du Grand Clermont. Les départements du Puy de Dôme et de l'Allier ont pris en charge l'étude des portions complémentaires, tandis que Moulins communauté et le SMAT du Haut Allier font de même sur leurs territoires.

C'est pourquoi, soucieux de contribuer à une avancée coordonnée de l'ensemble de ces projets autour de l'Allier (Via Allier, « Route de l'Allier » et Observatoire de l'Allier), le Pôle métropolitain a pris l'initiative de concevoir et tester une méthode visant à évaluer qualitativement la fréquentation de la Via Allier de façon périodique, parallèlement à l'évaluation quantitative permanente en continu envisagée au moyen d'éco-compteurs.

Il s'agit donc de concevoir une méthode performante et reproductible permettant de mesurer la fréquentation de la « Via Allier » de façon qualitative en s'intéressant à différents aspects : origines et typologies des pratiquants, modes de fréquentation, motivations et satisfaction, formes de tourisme, retombées économiques, rapports à la vie locale, à l'environnement, etc.

L'objectif en sera de mesurer le succès de l'infrastructure auprès des différentes populations de pratiquants, de fournir des appréciations utiles à sa gestion, de la faire évoluer pour en améliorer la portée sociale, culturelle et économique, ainsi que d'en limiter les impacts éventuels. Et cela avec une question sous-jacente : en quoi la Via Allier contribue-t-elle à renforcer l'identité des territoires traversés, à favoriser leur développement, à valoriser l'image de la Métropole auvergnate, à faire connaître l'Allier et reconnaître ses richesses naturelles auprès de ses habitants et visiteurs ?

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION



Préfiguration d'une observation qualitative de la Via Allier

BENCHMARKING

Au préalable de la définition d'un protocole d'enquête, il est intéressant de regarder les démarches d'observation réalisées sur d'autres itinéraires de grande notoriété afin de percevoir les pratiques ciblées et les moyens utilisés.



Itinéraires à dominance piétonne	Les Chemins de Compostelle		
Itinéraires à dominance cycliste	La Loire à vélo (Protocole Eurovélo6)	La ViaRhôna	La GTMC (VTT)

Les itinéraires cités dans le tableau ci-dessus ont fait l'objet d'enquêtes quantitatives et qualitatives auprès des usagers. Ces enquêtes ne sont pas toutes au même stade d'avancement actuellement, la méthodologie d'enquête la plus avancée étant celle de la Loire à vélo. La plupart des enquêtes auprès des usagers sur les itinéraires à dominance cycliste s'appuient sur les enquêtes réalisées pour l'« EuroVélo6 », le protocole étant aujourd'hui lui-même en cours d'actualisation.

Ces exemples de protocole d'enquête offrent des pistes de réflexion et autres éléments sur lesquels il est possible de s'inspirer. Des enquêtes de satisfaction et de retombées économiques autour de l'usage du vélo ont d'ores et déjà été expérimentées pour La Loire à vélo et la ViaRhôna, deux grandes itinérances le long des fleuves. Le même type d'enquête a été initié auprès des randonneurs sur les Chemins de Compostelle. Concernant la GTMC (Grande traversée du Massif central à VTT), l'élaboration du protocole d'enquête est en cours et il n'y a à ce jour pas encore d'enquête et de résultats pour cet itinéraire.

Il est toutefois important de souligner que l'ensemble de ces enquêtes portent d'abord sur les retombées économiques et touristiques et parfois sur le ressenti des usagers quant à la vélo-route qu'ils empruntent. En aucun cas les questions concernant la sensibilisation à la nature et à sa préservation, ou les questions concernant le rapport au territoire, sont abordées dans ces protocoles d'enquête.

1- La ViaRhôna



La ViaRhôna s'étend sur 815 kilomètres de piste cyclable, du lac Léman à la Méditerranée, en suivant le fleuve Rhône.

A ce jour, seulement une enquête a été réalisée par l'observatoire régional sur l'ensemble de la ViaRhôna en 2017, et aucun observatoire permanent n'a été mis en place. L'enquête de satisfaction qui a été menée alternait deux méthodes :

1. Le comptage automatique des usagers avec des éco-compteurs,
2. De courtes enquêtes qualitatives réalisées en présentiel
 - Des observations pour donner une première interprétation des données fournies par les éco-compteurs.
 - Des enquêtes par questionnaire en présentiel auprès des usagers de la Via Rhôna.

Pour les enquêtes par questionnaire, 28 points d'enquête ont été choisis le long de la ViaRhôna. Un petit stand était installé pour proposer des rafraîchissements aux usagers, en échange d'un peu de temps consacré au remplissage du questionnaire papier.

Des panneaux placés en amont du stand enjoignaient aux personnes de s'arrêter. L'enquête s'est étalée du mois de mars au mois de novembre, avec en tout 54 jours d'enquête (un point d'enquête unique chaque jour).

L'enquête a révélé un taux de 53% de fréquentation locale et seulement 6% d'itinérants. L'ensemble des résultats a été traité dans le cadre d'une étude globale sur la ViaRhôna, qui poursuit à la fois des objectifs d'évaluation de satisfaction des usagers, et d'évaluation des retombées économiques sur les territoires traversés.



Source image : Francevelotourisme.com

2- La Loire à vélo



L'itinéraire de la Loire à vélo s'étend sur 900 kilomètres, en suivant le fleuve Loire, de Nevers jusqu'à l'Atlantique. L'itinérance alterne les voies sans voitures et celles partagées avec les voitures. À l'instar de la ViaRhôna, des éco-compteurs ont été installés par l'observatoire régional à des points stratégiques afin de recueillir les données quantitatives de fréquentation. Certains sont posés de manière permanente, d'autres sont périodiques (pour quelques mois par an) et d'autres ponctuels (quelques semaines par an)¹.

Type de comptage	Type de compteur	Nombre	Durée d'implantation	Périodicité	Nb points par territoire	Echantillonnage de l'année
Permanent	ZELT	1 par département	Permanent	Permanent	0 à 1	Permanent
Périodique	ZELT	1 par territoire volontaire	3 mois x 4 sites	Annuelle	1 à 4	Toute l'année
Occasionnel	Pneumatique	1 sur la période d'étude	2 à 3 semaines par site	Tous les 3 à 5 ans	10 à 20	Mars à octobre

D'autre part, trois méthodes d'enquête complètent le comptage automatique :

1. Les comptages manuels
2. Les interviews brèves
3. Les enquêtes approfondies.

L'objectif de l'ensemble du dispositif est d'analyser la typologie des fréquentations (touristes/excursionnistes), de connaître les profils des cyclistes, leur niveau de satisfaction et leurs besoins, et d'identifier les dépenses réalisées afin de recomposer l'impact économique.

Les comptages manuels sont réalisés en observant les personnes passant sur le site. L'intérêt de ces comptages est d'avoir une vision exhaustive des typologies de cyclistes et de permettre un bon redressement de données d'interviews et d'enquêtes.

Tous les passages de cyclistes (et non cyclistes) doivent être comptabilisés pendant le temps de l'enquête.

¹ L'ensemble des informations concernant La Loire à vélo ont été fournies par Laurent SAVIGNAC, chef de projet « circulations douces », Direction du Tourisme Région Centre-Val de Loire.

Une grille de comptage est remplie par le(s) enquêteur(s), en répartissant les personnes présentes sur la voie en groupes d'usagers et en distinguant les sens de circulation et les tranches horaires. Le document réalisé par le Comité Régional de Tourisme Val de Loire préconise une distinction des usagers en 15 groupes, synthétisés dans le tableau qui suit.

Tableau de classification des usagers :

Usagers	Groupe	Critères
Utilisateurs de roues comptabilisés par les compteurs automatiques	Cycliste sportif (S)	Vélo de course ou VTT, pas de bagages, vêtements de cyclistes (maillot, cuissard), chaussures à cales.
	Cycliste itinérant (i)	Cyclistes équipés de grosses sacoches ou cyclistes le plus souvent étrangers ayant des petites sacoches passant par un tour opérateur et équipés de road book et de vélos de location assez reconnaissables.
	Enfants à vélo (Enf)	Vélos avec roues inférieures au 26 pouces
	Cyclistes loisirs et autres	Cyclistes utilitaires. Motifs travail, achats, école...
		Motifs loisirs et autres. La distinction utilitaire / loisirs est souvent difficile à établir. N'identifier en utilitaire que si vous êtes sûrs de cette distinction. En cas d'hésitation, classer dans « autres cyclistes »
	Roller (R)	Usagers du roller
	Handicapés (H)	Handicapés en fauteuil = HF ou aveugles (HA)
Autres usagers utilisant des roues	Tricycle à main pour handicapés = HT / Ski à roulette = SKR	
Utilisateurs de roues non comptabilisés par les compteurs automatiques	Enfants autres	Enfants dans remorque, troisième roue, tandem, poussette...
	Deux roues motorisées (2RM)	Scooters, Motos, Cyclomoteurs (A n'enregistrer que sur voie verte)
	Autres usagers motorisés (M)	A n'enregistrer que sur voie verte, pas sur les voies partagées : voitures, camionnettes...
Non utilisateurs de roues	- Piétons (P) - Joggers (J) - Cavaliers (Ca) - Autres usagers	À spécifier

La distinction entre ces différents types d'usagers peut parfois se faire visuellement, mais ce n'est pas toujours le cas (distinction difficile des cyclistes utilitaires), c'est pourquoi il est plutôt préconisé de différencier les usagers lors des brèves interviews.

Les interviews brèves permettent de distinguer les touristes des excursionnistes. Cette distinction était nécessaire dans la mesure où l'objectif de l'étude est d'évaluer les retombées touristiques de la Loire à Vélo, sur les différents territoires qu'elle traverse.

Dans ce cadre-là, l'enquêteur doit idéalement interviewer la totalité des cyclistes (en interrogeant une personne par groupe) de façon à obtenir le taux de touristes le plus proche de la réalité et le mode d'hébergement, seconde variable expliquant le mieux le niveau de dépenses.

L'interview permet également de vérifier la distinction des types de cyclistes (sportif, itinérant, loisirs) et d'ajouter la distinction utilitaire / loisirs. Le questionnaire est très court. Il porte sur la provenance, la distinction entre excursionnistes et touristes, le mode d'hébergement... Les questions sont posées en français ou en anglais. L'enquêteur réalise en même temps interviews et comptages.

La grille d'interview est la même que la grille de comptage. Elle comprend des éléments factuels (lieu, date, heure), des observations visuelles (typologie d'usagers, sexe du répondant, nb de personnes dans le groupe, acceptation de l'interview), des réponses à quelques questions (provenance, touristes/excursionnistes, vérification de la typologie de pratique, mode d'hébergement pour les touristes, dépense ou non dépense pendant la randonnée pour les excursionnistes et l'acceptation ou non du questionnaire). Les enquêtes par questionnaire permettent donc de collecter l'ensemble des informations concernant **le profil des cyclistes** (caractéristiques sociologiques), le profil de randonnée (itinérance, hébergement, accès etc...), **le niveau de satisfaction**, les **attentes** et les **dépenses réalisées**.

Sur les itinéraires locaux, un enquêteur, peut enquêter seul, la quasi-totalité des usagers jusqu'à une fréquentation de 100 personnes par jour. Au-delà il interviewe une fraction des usagers de façon aléatoire (le premier suivant), mais il compte bien la totalité des usagers. Il est très important dans le cas d'une fréquentation élevée, que la sélection des interviewés se fasse de la façon la plus aléatoire possible pour éviter tout biais. Idéalement, les points d'enquêtes doivent être couplés à des points de comptage automatique et pendant des périodes à forte fréquentation.

Les points d'enquête sont choisis de façon à :

- Éviter le trafic parasite (hors centre-bourg pour éviter la pratique utilitaire, hors routes départementales à trafic intermédiaire de 500 à 3000 véhicule/jour, pour éviter la pratique sportive d'excursion),
- Être situés dans des secteurs sécurisés,
- Être visibles de loin pour permettre aux cyclistes d'anticiper,
- Près d'un lieu de ralentissement pour faciliter l'arrêt des usagers.



Source image : Francevelotourisme.com

3- La Grande Traversée du Massif Centrale « GTMC »



La Grande traversée du Massif central s'étend sur 1380 km, du Morvan en Bourgogne à la Méditerranée.

L'itinéraire est adaptée aux VTT et leur utilisation est encouragée et facilitée. Cependant d'autres types de pratiques comme la randonnée à pied ou la randonnée équestre peuvent être rencontrés.

Le protocole d'enquête, qualitatif et quantitatif est en cours de réalisation et d'expérimentation dans le cadre du laboratoire expérimental à l'initiative de l'Ipamac.

Globalement, les thèmes abordés sont identiques à ceux de l'enquête EuroVélo6 à savoir :

- Les éléments à remplir par l'enquêteur sur la base d'observations :
 - Les informations factuelles (date, heure, lieu, météo),
 - Les pratiques de la personne enquêtée, avec quelques détails supplémentaires pour les cyclistes,
- L'équivalent des questionnaires / interviews brèves, très similaires à celles de la Loire à Vélo et de l'enquête EuroVélo6 avec :
 - Des informations sur l'itinéraire des usagers, l'hébergement, les différentes étapes, dans la journée où ils sont interrogés,
 - Des éléments sur l'itinérance globale : les moyens de déplacements, points d'arrivée et de départ, nombre de kilomètres parcourus et durée de l'itinérance,
 - Les services utilisés durant l'itinérance, notamment pour se guider, le matériel loué, l'hébergement et l'organisation du séjour,
 - Une partie spécifique sur la préparation du voyage en amont : comment les usagers ont pris connaissance d'une telle itinérance, par quels moyens ils ont programmé leur voyage,
 - Des informations sur le profil des personnes pratiquant la GTMC : sexe, tranche d'âge, catégorie socio-professionnelle etc...



4- Les chemins de Compostelle



L'observation de la fréquentation sur les chemins de Compostelle² se trouve être bien plus complexe que les itinéraires cités précédemment.

En effet, les chemins traversent de nombreux territoires et plusieurs frontières, ce qui rend les enquêtes quantitatives difficiles. La méthode d'évaluation quantitative des fréquentations repose sur des modes de comptage de récoltes des données hétérogènes, et s'appuie sur l'analyse de plusieurs indicateurs :

- Les éco-compteurs qui mesurent le nombre de passages sur le sentier,
- Les recensements des offices de tourisme qui distinguent parfois les itinérants parmi les touristes,
- Les données des hébergeurs,
- Les ventes des guides, les données des agences de voyage,
- Les données des associations (informations aux points d'accueil et de vente).

En complément de ces enquêtes quantitatives, on peut noter à ce jour deux grandes enquêtes qualitatives réalisées sur les usagers des chemins de Compostelle.

La première est une étude d'envergure sur les publics des chemins de Compostelle réalisée par Qappa-BVA en 2003. Commanditée par les Comités Régionaux du Tourisme des Régions Midi-Pyrénées et Aquitaine et en partenariat avec l'ACIR de Compostelle, l'étude a permis de montrer la diversité des profils et motivations des cheminants, grâce à la mise en place d'une typologie itinérante.

La seconde enquête a été menée par l'Agence des chemins de Compostelle en 2016 et 2017. Elle s'appuie sur la précédente enquête, menée en 2003 et a pour objectif de « mieux connaître les profils et les pratiques des itinérants qui passent par Toulouse via le chemin d'Arles et le Conques-Toulouse ». Le but était de mieux connaître ces publics afin d'identifier les problématiques qu'ils rencontrent et de trouver des solutions concrètes pour améliorer leur accueil.

² L'ensemble des informations sur les Chemins de Compostelle ont été trouvées sur leur site : <https://www.chemins-compostelle.com/observatoire-des-chemins>

Objectifs et méthode

L'objectif : obtenir des données sur l'accueil des marcheurs-pèlerins à Toulouse : Quels sont leurs profils et leurs besoins ? Quel(s) itinéraire(s) ont-ils emprunté ? L'accueil et l'offre de services à Toulouse leur semblent-ils adaptés et suffisants ? Y a-t-il des problèmes de balisage ou signalétique dans la ville et aux abords ? S'arrêtent-ils ou non à Toulouse pour visiter ? Quels sont les freins à leur halte ? Ces résultats permettent de mettre en avant des atouts et des freins pour le développement de l'itinérance sur la Voie d'Arles-Via Tolosana-GR®653

Public enquêté : marcheurs-pèlerins cheminant sur la voie d'Arles (GR®653) ou Conques-Toulouse (GR®46) passés par Toulouse.

Méthode : enquête par questionnaire en ligne et papier, diffusée entre janvier 2016 et août 2017 par l'ACIR et relayée par des hébergeurs et des partenaires touristiques (CRT/ CRT31). Le questionnaire, assez long, a permis d'obtenir des informations qualitatives.

-> 247 questionnaires exploités

D'autre part, une autre enquête a été menée par l'Office de Tourisme de Decazeville et du Thermalisme de Decazeville Communauté auprès des randonneurs des chemins de Compostelle, entre avril et octobre 2018.

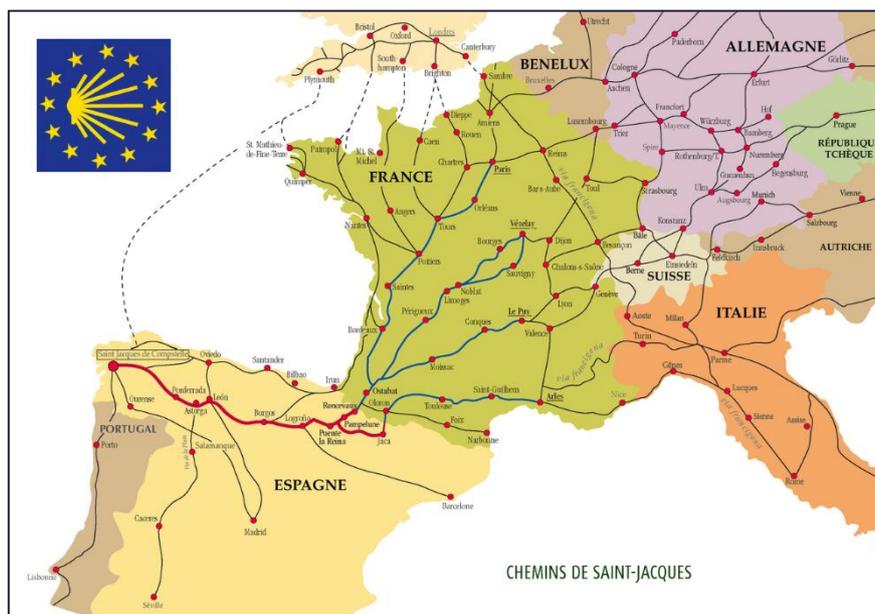
« Les marcheurs ont été interrogés sur le segment du GR®65 entre le lieu-dit Fonteilles (Firmi), Decazeville et Livinhac le Haut.

1 000 questionnaires ont été distribués chez différents prestataires du territoire de compétence (hébergeurs, aire de repos, office de tourisme, accueils pèlerins).

Grâce à cette coopération, 511 enquêtes ont été remplies cette saison par les marcheurs français et étrangers ce qui permet de disposer d'un échantillon d'analyse significatif pour le segment du GR®65 qui traverse le territoire. »

De manière générale, les enquêtes quantitatives et qualitatives sur les chemins de Compostelle semblent offrir des données plutôt hétérogènes, notamment parce que les enquêtes sont menées par différentes structures issues de territoires différents. Il est à ce jour plus prudent de s'appuyer sur l'enquête menée par l'Agence des chemins de Compostelle, dont la méthode et les résultats sont très détaillés et relativement bien accessibles.

L'enquête qualitative par questionnaire est diffusée localement auprès des randonneurs passant par Toulouse. Le questionnaire est auto-administré et permet d'obtenir des informations sur le profil des randonneurs, leur voyage et leur niveau de satisfaction sur l'ensemble de leur itinérance.



Les données sur le profil comprennent des données factuelles classiques (sexe, âge etc...). Les informations dans la section sur le voyage comprennent des questions sur la structure du groupe, la pratique, les services utilisés durant l'itinérance, le budget journalier des dépenses, les moyens d'organisation et les moyens utilisés pour s'orienter sur l'itinérance.

La particularité du questionnaire sur les chemins de Compostelle concerne les motivations pour emprunter cet itinéraire. En effet, il est intéressant de savoir pour cette itinérance particulière, si les randonneurs sont plutôt en pèlerinage religieux, ou s'ils sont des touristes sportifs ou de loisir. Les données sur la satisfaction des randonneurs par rapport à leur voyage ont un caractère très généraliste. Elles concernent principalement les services touristiques et le caractère pratique et ergonomique des chemins de Compostelle (balisage, aménagement du chemin etc.) : voir le tableau ci-dessous, issu du questionnaire diffusé auprès des usagers.

27) Votre satisfaction sur l'offre d'aménagements et de services sur notre territoire : (cochez les cases)

Offres sur notre territoire	A améliorer	Bien	Très bien	Sans avis
Sécurité de l'itinéraire				
L'entretien de l'itinéraire				
Balisage de l'itinéraire				
La mise en valeur du patrimoine bâti				
La mise en valeur du patrimoine naturel				
Signalétique des commerces et services				
Transport (taxi, métro, bus...)				
Les aménagements pour les marcheurs (toilettes, aires de pique-nique, points d'eau, abris de pèlerins...)				
Pharmacie, médecins				
Banques, DAB billets				
Bureaux de tabac, poste...				
L'offre de produits locaux/régionaux				
Hébergements				
La qualité de l'accueil				
L'accessibilité pour les porteurs de handicap (aménagements de sites, outils de médiation adaptés...)				
Votre satisfaction générale				



5- Les enseignements du benchmarking

	Les Chemins de Compostelle	La Loire à vélo	La ViaRhôna	La GTMC
Structures engagées dans l'enquête	<ul style="list-style-type: none"> - Régions Midi-Pyrénées et Aquitaine - Agence des Chemins de Compostelle 	Territoires traversés par l'itinéraire	Les régions et départements traversés, partenariat avec EDF, et l'Europe	Laboratoire des itinérances avec l'IPAMAC, le pôle ressources national
Types de pratiques enquêtées	<ul style="list-style-type: none"> - Randonnée principalement - Autres usagers : cavaliers, VTT etc... 	<ul style="list-style-type: none"> - Principalement les cyclistes - Autres usagers : piétons, cavaliers, etc... 	<ul style="list-style-type: none"> - Principalement les cyclistes - Autres usagers : piétons, cavaliers, etc... 	<ul style="list-style-type: none"> - Principalement les cyclistes VTT - Autres usagers : randonneurs, cavaliers, etc...
Basé sur la méthode EuroVélo6	Non	Oui	Non	Non
Méthode d'enquête quantitative	<ul style="list-style-type: none"> - Éco-compteurs - Recensements des offices de tourisme - Données des hébergeurs - Ventes de guides - Données des associations 	<ul style="list-style-type: none"> - Éco-compteurs (permanents, temporaires, ponctuels) - Comptages manuels 	<ul style="list-style-type: none"> - Éco-compteurs permanents - Éco-compteurs temporaires 	Eco-compteurs, partenariats avec la malle postale, test Strava ?
Méthode d'enquête qualitative	Questionnaires diffusés localement auprès des randonneurs	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews brèves (questionnaires) - Enquêtes approfondies 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews brèves (questionnaires) - Enquêtes approfondies 	Questionnaire
Fréquence des enquêtes	Une seule enquête à ce jour	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les 5 ans - 20 à 40 journées d'enquête entre avril et septembre (à minima) 	Une seule enquête à ce jour	En cours de définition pour l'été 2020
Nombre de personnes requises sur le terrain	?	1 à 4 personnes.	1 à 2 personnes	En cours de définition pour l'été 2020



Quantitatif

- ❑ Utilisation généralisée des écompteurs (permanents, saisonniers et ponctuels)
- ❑ Croisement avec des observations in situ pour qualifier les flux
- ❑ Autres données : Office de tourisme, hébergements, vente/ téléchargement de guides



Qualitatif

- ❑ Seule la Loire à vélo prévoit des enquêtes régulières tous les 5 ans, les autres itinéraires n'ont pas pérennisé le processus
- ❑ GTMC été 2020 : Enquêtes en face à face via des enquêteurs, les OTSI et les hébergeurs et tests sur des enquêtes en ligne
- ❑ L'évaluation des retombées économiques fait l'objet d'un protocole défini et utilisé par l'Eurovélo 6

LE PROTOCOLE DE TEST



Les exemples de la ViaRhôna et de la Loire à vélo ont montré l'efficacité de l'association entre comptages automatiques via des éco-compteurs et des enquêtes qualitatives sur le terrain, à des points de contact stratégiques, directement auprès des usagers. Les données purement quantitatives, sont complétées par des observations et de courtes interviews et des questionnaires auto-administrés. L'ensemble a ainsi permis aux enquêteurs d'établir des statistiques fiables sur les fréquentations et le niveau de satisfaction des usagers.

L'exemple des chemins de Compostelle montre l'intérêt d'une méthode d'enquête globale, quantitative et qualitative, appliquée de façon homogène par grand itinéraire, et le peu de fiabilité d'un agglomérat d'enquêtes réalisées par les différents territoires avec des méthodes et à des moments différents.

En ce qui concerne le protocole d'évaluation de la Via Allier, plusieurs modes d'enquêtes ont été évoqués au cours de discussions avec les acteurs concernés. À ce jour, les expérimentations et tests d'enquête doivent néanmoins répondre à plusieurs contraintes. D'abord la Via Allier est réalisée pour l'instant seulement sur 27 km entre les communes de Saint-Yorre et de Billy. Inaugurée le 30 juillet 2020, elle semble déjà remporter un grand succès auprès des touristes et des habitants locaux qui la pratiquaient bien avant l'inauguration officielle. Il est encore un peu tôt donc, pour interroger les hébergeurs locaux, restaurateurs, commerçants et autres acteurs économiques locaux, au sujet des retombées touristiques et économiques d'une telle vélo-route voie verte.

Ensuite, il a été préconisé au cours des différentes discussions sur l'élaboration du protocole d'évaluation, de se concentrer plutôt sur les usagers de la Via Allier, il a été décidé de se limiter à une enquête de terrain en présentiel auprès des usagers de la Via Allier sur la seule partie de 27 km de la Via Allier réalisée à ce jour. De plus, le délai de deux mois pour cette mission d'élaboration du protocole de la Via Allier n'aurait pas rendu possible l'expérimentation d'autres modes d'enquête. D'autre part, certains de ces modes d'enquête sont à mettre en place non pas par le pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, mais par les territoires concernés par la traversée de la Via Allier, sous condition de se coordonner.

En somme, les différents modes d'enquête proposés ne peuvent être décrits et testés dans leur intégralité à l'heure actuelle, mais pourront éventuellement être développés et déployés dans le futur.

Les autres modes d'enquête évoqués

Modes d'enquête	Méthode	Structures concernées
Enquête auprès des usagers de la Via Allier	<ul style="list-style-type: none"> - Observations - Courtes interviews - Enquêtes en face à face 	Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, Région, Départements, EPCI, syndicats
Enquête sur les réseaux sociaux	Enquête quantitative : relever le nombre de fois où le terme « Via Allier » apparaît,	Le service communication des communautés d'agglomération concernées par la Via Allier et le CRT AURA
Enquête auprès des hébergeurs, restaurateurs, commerçants et autres acteurs de la vie locale	<ul style="list-style-type: none"> - Courtes interviews - Élaboration d'un questionnaire spécifiquement destiné à ces acteurs de la vie locale 	Les EPCI, syndicats et communes traversés par la Via Allier, qui souhaiteraient mettre en place une telle enquête via leur office de tourisme
Enquête quantitative des usagers	Mise en place d'éco-compteurs automatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Les Départements et la Région - Les EPCI et syndicats (PETR) qui souhaiteraient ajouter des éco-compteurs sur leur territoire

Le protocole d'enquête étudié et testé dans le cadre de la présente étude porte sur la collecte et l'analyse des données qualitatives concernant les usagers modes doux et piétons de la Via Allier.

Son objectif est de détailler la méthode à suivre et de l'expérimenter sur quelques journées-test, en vue d'en arrêter ultérieurement la forme définitive à appliquer de façon homogène et coordonnée sur l'ensemble de la Via Allier, ou au moins sur une partie conséquente lorsque sa réalisation sera suffisamment avancée.

Pour cela, il est proposé dans un premier temps d'élaborer un questionnaire qui s'adresse à ce type d'usagers, qui permettrait de répondre à divers enjeux, tels que ceux identifiés par le pôle métropolitain :

1. Connaître les pratiques et caractéristiques typologiques des usagers,
2. Évaluer la réappropriation de la rivière Allier par les habitants locaux,
3. Mesurer le développement du tourisme autour de la vélo-route voie verte,
4. Identifier les retombées économiques et touristiques de la Via Allier,
5. Sensibiliser les publics à l'environnement fluvial et à la préservation de l'Allier,
6. Apprécier les relations entre les usagers de la Via Allier et les acteurs de la vie locale.

1- Les observations préalables

Ces observations préalables représentent une étape incontournable tant pour l'élaboration du questionnaire lui-même, que pour celle du protocole d'enquête dans sa globalité.

Elles permettent de choisir les sites d'enquête sur des critères objectifs de fréquentation et de positionner précisément la table d'enquête sur le site d'enquête.

Elles permettent d'avoir une idée du nombre de passages en ces différents points, de la structure des groupes et des pratiques des usagers, sur un temps limité, qui doit être le même pour tous les points d'enquête.

Elles offrent des indications sur le type d'usagers présents sur la voie verte, ainsi que sur leurs pratiques.

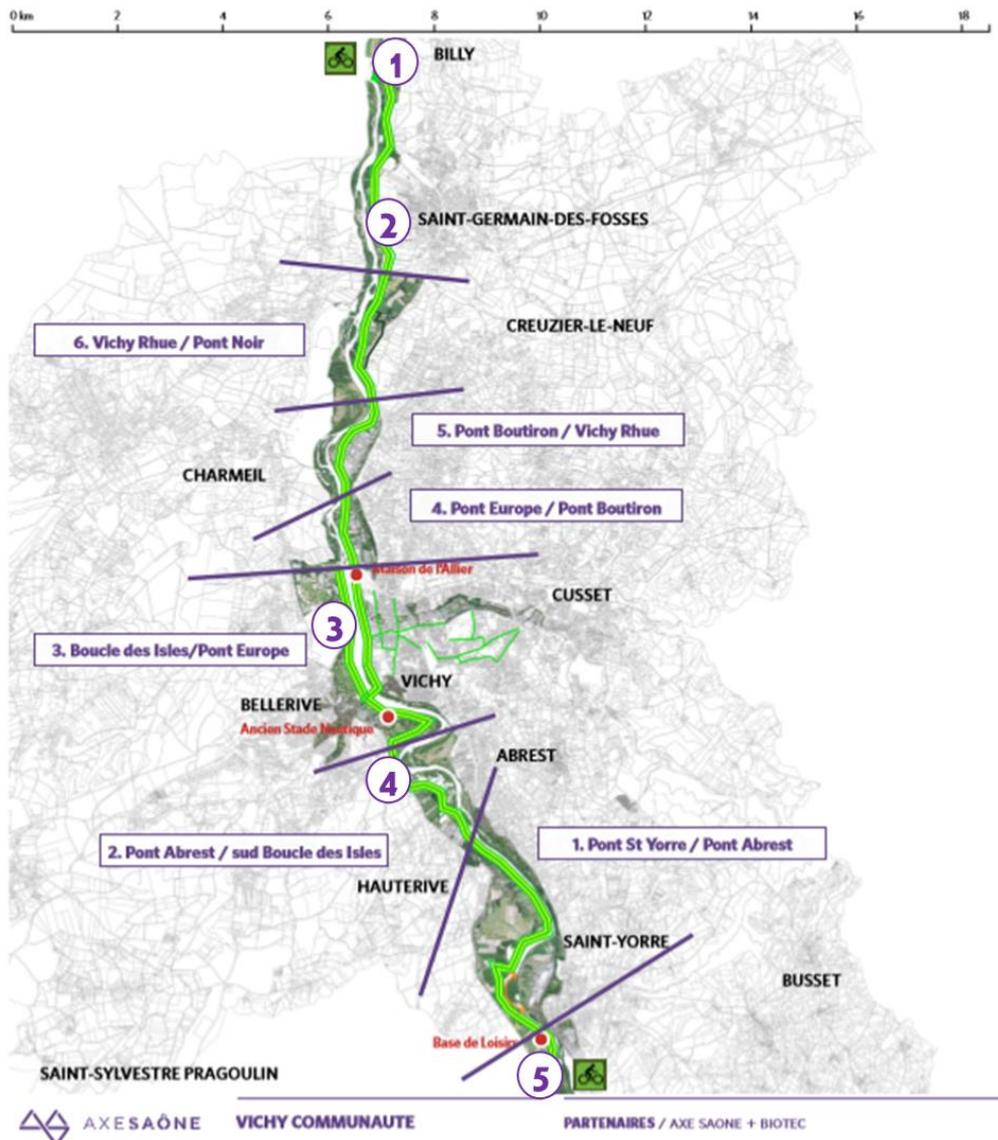
Ainsi, elles donnent des informations sur la fréquence des passages et donc, une idée globale de la fréquentation de la Via Allier.



Observations à Saint-Germain-Des-Fossés, étangs
Jalicot, 22/07/20 :



Pour procéder à ces observations, des points de contact ont été choisis en concertation avec des responsables de Vichy Communauté lors de la réunion du 11 Aout avec Vichy Destination, les responsables de la ville (déplacement, communication). Ces points d'enquête sont précisés sur la carte suivante :



1. Billy, qui se situe à l'extrémité Nord de la Via Allier existante. Cet emplacement marque à la fois les points d'arrivée et de départ de la Via Allier déjà réalisée, qui peuvent se combiner à la visite du château de Billy à proximité,
2. Saint-Germain-Des-Fossés, un des pôles d'équilibre de Vichy Communauté, au niveau des étangs Jalicot. Cet emplacement est un lieu de passage important entre Vichy et Billy, qui offre également aux usagers la possibilité de faire une pause, ce qui peut faciliter le déroulement de l'enquête,
3. Bellerive-sur-Allier, la rive gauche du lac d'Allier, tronçon urbain de la Via Allier sur Vichy,
4. Abrest, au niveau de la boire Pierre Talon, dans la commune d'Abrest, qui offre une esthétique propice à l'arrêt des usagers de la via Allier,
5. Saint-Yorre, qui se situe cette fois à l'extrême sud de la partie aménagée de la Via Allier. Second pôle d'équilibre à l'échelle de Vichy communauté, il représente lui aussi les points d'arrivée ou de départ de la Via Allier existante.

L'examen du terrain permet de définir très précisément l'endroit où l'enquêteur se place, en fonction de la topographie, de l'ombre etc... Lors de ces observations préalables, l'enquêteur doit donc compter et classer les passages, durant une heure ou deux, à deux moments de la journée pour un même point d'enquête.

Pour cette première observation de terrain sur la Via Allier existante, la chargée d'étude a fait une heure d'observation le matin et une autre l'après-midi, sur un même point de contact « stratégique ».

Il est important de relever différents éléments lors de l'observation sur le terrain :

- Le nombre de personnes qui passent sur la voie verte, leur genre et le nombre d'enfants,
- La structure du groupe (personne seule, famille, couple, groupe sportif etc.),
- Éventuellement les personnes avec des chiens, poussettes, ou petits chariots accrochés au vélo,
- Leur pratique immédiate, qui doit être détaillée à minima. Un cycliste, par exemple, est-il sportif, itinérant, ou s'agit-il de loisir et de promenade ? Un piéton est-il un promeneur, un randonneur, ou un jogger ? De plus, si le mode de pratique constaté est illicite, cela doit être précisé (voiture, scooter, quad, moto),
- L'heure de passage,
- La provenance des usagers (est-ce qu'ils viennent du nord ou du sud).

Il est possible, voire nécessaire en cas de fortes affluences, d'utiliser des outils numériques tels que les tablettes et téléphones portables pour effectuer les observations sur le terrain, ce qui a pour avantage de faciliter la retranscription et l'analyse des résultats d'enquête a posteriori à partir de logiciels comme Eco Vision.

Cependant, lors de ces premières enquêtes sur la Via Allier, les enquêteurs ne disposaient pas de matériel adapté et ont utilisé la grille suivante, remplie manuellement en format papier, pour faire les observations :

Jour :

Tranche Horaire :

N°	Nombre F	Nombre H	Nombre d'enfants	Groupe	Poussette Chariot	Chiens	Usages		Pratiques			Heure	Provenance
							LI	ILL	Vélo	Piéton	Autres		
1													
2													
3													
4													
5													

Les résultats de ces observations ont été retranscrits à l'aide du logiciel Excel de manière détaillée dans un premier temps, puis dans une forme plus synthétique, pour faciliter les comparaisons entre les différents points d'enquête, comme le montrent les deux illustrations suivantes :

a) Retranscription détaillée

Nombre F	Nombre H	Nombre d'enfants	Groupe	Poussette	Chiens	Pratiques			Heure	Provenance
				Chariot		Vélo	Piéton	Autres		
	1		Non			Loisir ou utilitaire			17h00	↑
1	1		Couple				Promenade		17h05	↑
1	1		Couple		1		Promenade		17h12	↓
	1		Non			Loisir ou			17h20	↑
	1		Non			Sportif			17h22	↑
2		6	Oui	1 enfant en chaise vélo		Loisir ou utilitaire			17h24	↓
	1		Non			Loisir ou utilitaire			17h26	↓
2			Oui				Promenade		Idem	↓
2		2	Oui			Loisir ou utilitaire			17h35	↑
1	1		Couple			Loisir ou utilitaire			17h37	↑
1			Non		1			Voiture	Idem	↑
1	1	1	Famille			Loisir ou utilitaire			17h39	↓
1	1		Couple				Promenade		17h49	↑

b) Retranscription synthétique de l'ensemble des observations préalables

TABLEAU EFFECTIFS GLOBAUX												
	Billy		Saint-Germain-des-Fossés 1		Saint-Germain-des-Fossés 2		Vichy 1		Vichy 2		Abrest	Saint-Yorre
Date	22/07/2020	05/08/2020	22/07/2020	22/07/2020	13/08/2020	13/08/2020	21/07/2020	21/07/2020	14/08/2020	14/08/2020	21/07/2020	21/07/2020
TRANCHES HORAIRES	12h-13h	16h-17h	10h30-11h30	16h40 - 17h40	10h30-13h	13h-15h30	9h-10h	17h-18h	10h-13h	15h-17h30	9h-10h	17h-18h
PRATIQUES												
TOTAL Piétons	2	0	2	3	10	6	46	68	195	302	8	1
Promeneurs	2	0	2	2	9	6	38	53	163	294	8	1
Joggeurs	0	0	0	1	1	0	8	15	32	8	0	0
TOTAL Cyclistes	13	0	29	10	51	59	38	48	170	203	21	14
Loisir ou utilitaire	13	0	21	9	48	57	37	47	indifférencié	indifférencié	20	8
Sportif	0	0	8	1	3	0	1	1	indifférencié	indifférencié	1	6
Itinérant	0	0	0	0	0	2	0	0	indifférencié	indifférencié	0	0
TOTAL Autres	2	23	1	7	3	0	6	1	25	63	1	0
Pêcheurs	2	0		0	3	0	0	0	0	0	0	0
Illicites	0	23	1	7	0	0	1	0	0	0	1	0
GLOBAL	17	23	32	20	64	65	90	117	390	568	30	15
STRUCTURE DU GROUPE												
Personnes seules	0	0	9	4	13	11	37	46	indifférencié	indifférencié	6	3
familles	0	13	14	8	21	25	7	26	indifférencié	indifférencié	3	0
Couples	12	2	0	6	28	18	26	18	indifférencié	indifférencié	8	2
Groupes (sportifs et promeneurs)	5	8	9	2	2	11	20	27	indifférencié	indifférencié	13	10
Total	17	23	32	20	64	65	90	117	indifférencié	indifférencié	30	15
PROVENANCE												
Nord	12	0	3	5	28	35	44	59	208	284	14	8
Sud	5	0	28	11	36	30	46	54	182	284	16	7
Aller-retour	0	23	1	4	0	0	0	4	0	0	0	0
Total	17	23	32	20	64	65	90	117	390	568	30	15

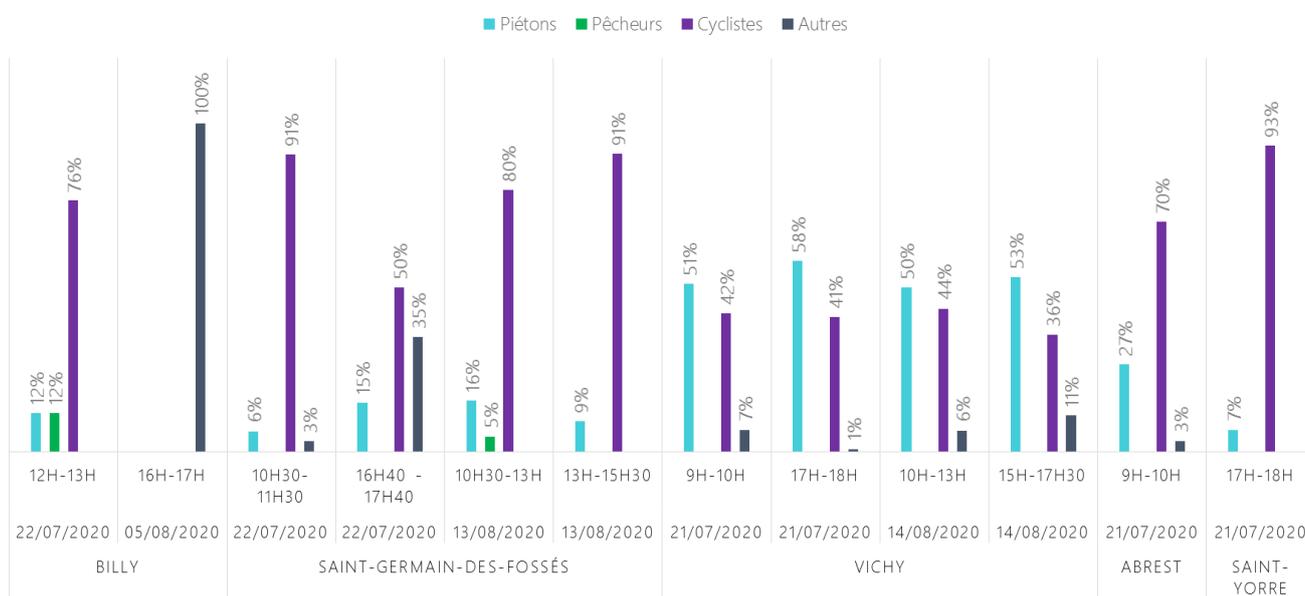
Sur les journées de comptage sur Vichy, trois enquêteurs étaient sur le terrain. Au regard des flux conséquents d'utilisateurs sur ce secteur, la présence de trois enquêteurs était insuffisante pour recueillir l'intégralité des informations recherchées, représentées dans le tableau par les colonnes indiquant « indifférencié ».

La retranscription complète de ces premières observations sur le terrain se trouve en annexe. De manière générale, ce qui ressort de ces observations est une importante fréquentation des cyclistes de loisir et dans une moindre mesure, de sportifs. La catégorie des usagers piétons est principalement composée de promeneurs et de joggers.

Enfin, la fréquentation de la voie verte est beaucoup plus conséquente en milieu urbain qu'en milieu naturel ou rural. Les extrémités nord (Billy) et sud (Saint-Yorre) de la Via Allier existante étaient visiblement beaucoup moins fréquentées, probablement en raison de la contrainte à faire demi-tour une fois arrivé au bout de la voie verte. C'est pourquoi ces deux points de contact ont été éliminés d'office dans les choix de points d'enquête pour les deux journées d'expérimentation du protocole.

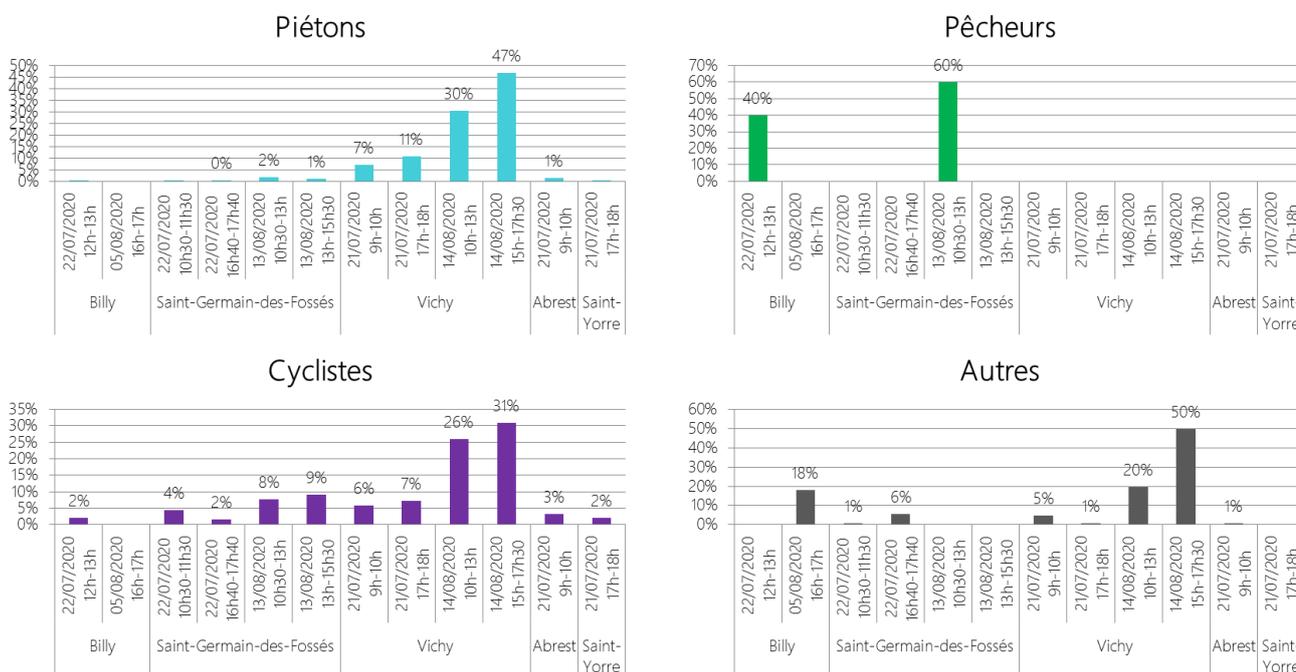
Quoi qu'il en soit, les points de contact situés en milieux plus naturels et ruraux (Billy, Saint-Germain-des-Fossés, Abrest, Saint-Yorre) sont davantage fréquentés par des cyclistes que par des piétons, du fait de l'éloignement. Cette observation est à prendre en compte pour cibler les cyclistes uniquement :

RÉPARTITION DES PRATIQUES PAR SITE

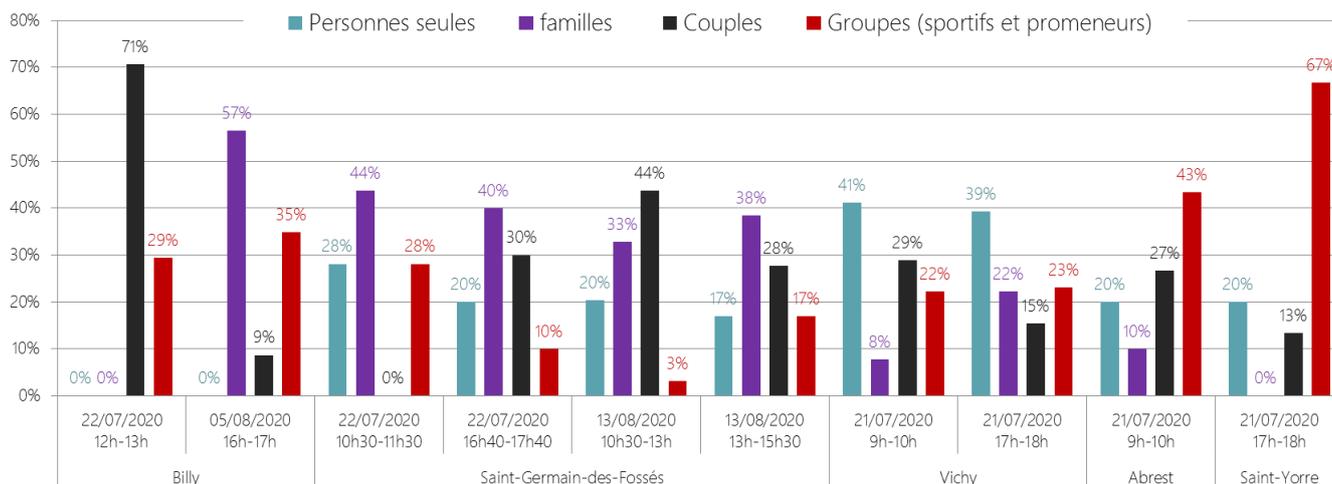


* autres : rosalie, roller, trottinette

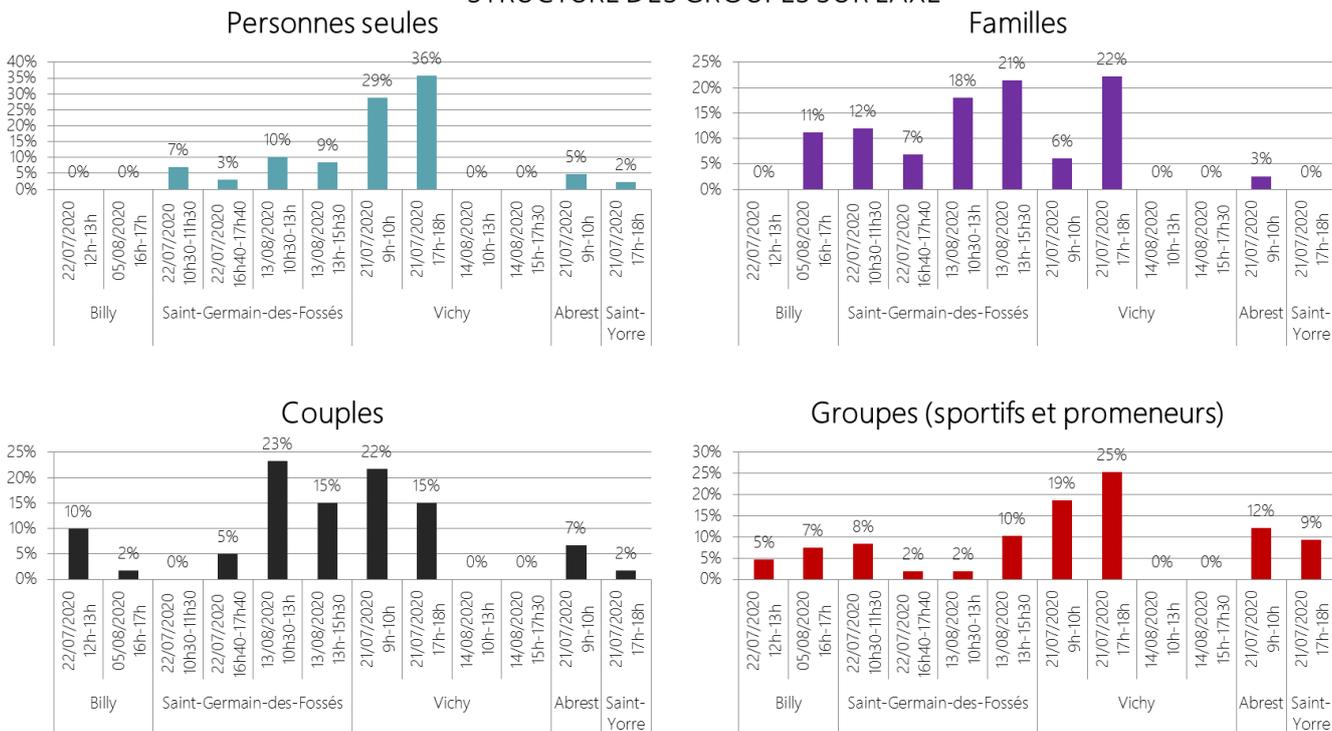
REPARTITION DES PRATIQUES SUR L'AXE



STRUCTURE DES GROUPES PAR SITE



STRUCTURE DES GROUPES SUR L'AXE



Ce constat induit à la nécessité de prévoir un stand et de faire le nécessaire pour encourager les usagers vélo à s'arrêter pour répondre au questionnaire. À l'instar des enquêtes sur la Loire à vélo ou la Via Rhôna, la mise en place d'un parasol, quelques chaises et la distribution de boissons sont des éléments à prendre en compte pour la bonne réussite de l'expérimentation du protocole sur les deux jours d'enquête prévus à cet effet.

2- Les courtes interviews

Ces observations préalables des sites potentiels d'enquête sont accompagnées de courtes interviews. L'objectif est d'enquêter durant une journée les différents usagers de la voie verte à l'aide d'un questionnaire provisoire. Les questions de ce questionnaire sont très ouvertes et doivent permettre de déterminer ultérieurement les modalités du questionnaire final, qui pourra être auto-administré. On remplacera après analyse les questions ouvertes, par des questions fermées. Les réponses données par les personnes interrogées permettront de choisir les modalités de ces questions fermées. Les courtes interviews sont généralement très rapides à faire passer, elles peuvent donc être faites par une seule personne, parallèlement ou après les observations sur le terrain.

Rappel des thèmes à aborder pour l'élaboration du protocole d'enquête global³ :

- La typologie des usagers et leur pratique immédiate sur la Via Allier,
- Les parts de fréquentation touristique et locale,
- Le rapport au territoire et à la vie locale,
- La sensibilisation au milieu naturel autour de la rivière Allier,
- Les services utilisés et/ou attendus.

Comme les questions posées aux personnes enquêtées sont très ouvertes, il est important pour cette démarche exploratoire de laisser les gens parler d'eux-mêmes, sans les interrompre. C'est en fonction de leurs réponses qu'il sera par la suite possible de faire un questionnaire avec un maximum de modalités de réponses fermées.

La retranscription de ces courtes interviews exploratoires, annexée au présent rapport, montre globalement une fréquentation très élevée d'habitants de proximité, plus que de touristes et excursionnistes, particulièrement en-dehors du centre urbain de l'agglomération de Vichy. La plupart des personnes interrogées disent connaître depuis toujours le chemin sur lequel ils se trouvent, dont ils apprécient l'aménagement récent. Cependant, certains ne savent pas encore ce qu'est la véloroute voie verte et n'ont jamais entendu parler de la « Via Allier ». La plupart dit en tout cas se promener sur les berges de l'Allier très régulièrement, surtout en période estivale.

Ces commentaires montrent la nécessité d'orienter le futur questionnaire, tant vers les touristes que les habitants de proximité, qui sont les premiers à fréquenter la Via Allier. Leurs critiques (positives ou négatives) des aménagements récents ont permis d'orienter les modalités de réponses concernant les retours sur la Via Allier. Certains entretiens, notamment ceux avec les pêcheurs locaux, ont révélé quelques déceptions et souligné la nécessité d'introduire une question relative aux attentes et suggestions d'amélioration de l'aménagement. Ils ont également mis en évidence les conflits d'usages d'ores et déjà existants sur la véloroute voie verte et certains problèmes liés à l'afflux rapide de nouveaux usagers engendré par l'aménagement récent. C'est ainsi, par exemple, que des dégradations sur l'aménagement, des incivilités et des problèmes liés aux déchets semblent être très vite apparus.

En ce qui concerne les thèmes sur l'environnement et le rapport au territoire local, ces courts entretiens ont montré une certaine méconnaissance et parfois même un désintérêt pour ces questions-là. Ce constat a donc conforté l'idée qu'il faille laisser dans un premier temps les questions sur l'environnement et le territoire assez « ouvertes », pour mieux évaluer et comprendre la sensibilisation des usagers sur ces sujets lors de l'analyse des données.

Enfin, de manière générale, beaucoup d'aspects positifs liés aux nouveaux aménagements ont été évoqués, ce qui a permis d'affiner les questions et les modalités de réponses proposées dans le questionnaire final.



³ La grille d'entretien exploratoire *complète* se trouve en annexe.

Quelques commentaires exprimés



3- Les enquêtes

a) Elaboration du questionnaire

Ce premier questionnaire-test est donc le résultat du travail exploratoire basé sur les observations préalables et les courtes interviews semi-dirigées par l'enquêtrice, décrites plus haut. Des discussions sur les thèmes à aborder et le type de questions à fournir pour le protocole d'évaluation qualitative de la Via Allier ont eu lieu ensuite pour alimenter l'élaboration du questionnaire-test présenté ci-dessous.

Dans le questionnaire, ces objectifs se traduisent de la manière suivante :

- Les pratiques,
- Communes et territoires environnants,
- La rivière Allier et ses berges.

Ce questionnaire détaillé a tout d'abord fait l'objet d'un premier test sur quelques usagers de la vélo-route voie verte existante à Vichy, avant d'être encore amélioré pour être expérimenté sur deux des points de contact stratégiques de la Via Allier. Ces deux sites d'enquête contrastés ont été choisis en concertation avec les responsables du pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne et les acteurs concernés de Vichy Communauté (mobilités douces, tourisme, environnement). Il a été ainsi décidé qu'une première journée d'enquête aurait lieu en milieu urbain sur la rive gauche du Lac d'Allier, puis une seconde en milieu rural-naturel, auprès des usagers de la vélo-route voie verte, au niveau des étangs Jalicot à Saint-Germain-Des-Fossés.

Ce questionnaire-test a été rédigé pour s'adapter à différentes éventualités d'administration :

1. En format papier et en auto-administration,
2. En ligne avec une diffusion sur différents supports (réseaux sociaux, sites touristiques etc...),
3. En présentiel, rempli par un(e) enquêteur(trice) directement auprès des usagers.

La durée de mise en œuvre estimée entre 10 et 15 mn étant importante, pour les expérimentations menées dans le cadre de l'étude au cours de l'été 2020, c'est la troisième option qui a été retenue. La présence d'au moins deux enquêteurs est requise pour ces premiers tests. En effet, les observations et courtes interviews préalables avaient montré qu'il était difficile, pour un enquêteur seul, d'arrêter les usagers (particulièrement les cyclistes) qui pratiquent la vélo-route voie verte, et en même temps de réaliser les interviews.

Pour les deux journées de test du questionnaire, des panneaux au logo de Vichy Communauté annonçant l'enquête et un petit stand a été installé, avec des rafraichissements, des prospectus et magazines à offrir aux personnes qui le désirent. Le but d'une telle installation est d'inciter les usagers à s'arrêter pour répondre au questionnaire, ainsi que d'offrir une visibilité et une légitimité aux enquêteurs. Le succès de ce dispositif a été réel puisque plusieurs usagers se sont spontanément arrêtés pour se renseigner.

Pour mener correctement l'enquête sur le terrain, ce questionnaire-test a aussi été rédigé via le logiciel Microsoft Forms. Ainsi, les enquêteurs pouvaient recueillir les réponses des personnes interrogées sur un appareil électronique adapté (une tablette ou un téléphone portable), directement envoyées et stockées en ligne. L'ensemble des résultats peut ensuite être téléchargé en format Excel, ce qui facilite l'analyse. Ainsi, tous les enquêteurs disposent du même questionnaire en ligne et peuvent entrer un nombre de réponses illimité. Il est important de rédiger le questionnaire en ligne avec soin pour éviter tout dysfonctionnement le jour de l'enquête. Certaines réponses doivent être programmées pour renvoyer vers un certain type de questions. C'est pourquoi il faut tester le questionnaire plusieurs fois, afin de vérifier si son arborescence automatique fonctionne bien, et si les questions s'enchaînent de manière fluide.

Il serait intéressant pour la suite d'améliorer le dispositif d'enquête en utilisant un logiciel professionnel (licence à acheter), de type Sphynx par exemple, pour améliorer les modalités de saisie des données et rendre plus performante leur exploitation.

Ensuite en ce qui concerne le questionnaire lui-même, quelques précisions méritent d'être soulignées pour une meilleure compréhension de sa structure. Dans la première grande partie, ce sont les pratiques et les retombées économiques selon le profil des usagers qui sont interrogées. Dans les deux grandes dernières parties, ce sont le rapport au territoire local et à la nature. Jusqu'à la **question 9** de la partie 1, les questions sont destinées à l'ensemble des usagers. Ensuite les usagers sont différenciés selon leur profil : local, excursionniste, touriste en séjour et touriste itinérant, selon un code couleur. Les questions sont donc adaptées à ces profils. Il n'y a donc pas de redondance dans les questions, certaines sont seulement parfois communes à différents types de profil. Dans la version Microsoft Forms, selon leurs réponses, les personnes interrogées sont renvoyées automatiquement vers les points qui les concernent (par exemple vers la section « location de matériel » si c'est le cas).

La partie 2 sur le rapport au territoire local, ne concerne pas les usagers « locaux », c'est pourquoi **certaines de ces questions leur sont posées directement en première partie**. Les locaux sont renvoyés directement à la section sur la rivière Allier. Enfin, certaines questions sont ouvertes dans l'objectif de définir les modalités de réponses ultérieurement, et de "fermer" les réponses, c'est-à-dire proposer plusieurs modalités parmi lesquelles les personnes interrogées devront choisir. Par ailleurs, les modalités de réponse « Autre » devront être précisées à chaque fois, ce qui est possible dans la version Microsoft Forms.



Questionnaire août 2020 :

1. Les pratiques :

1. Quelle est votre activité/pratique immédiate ?
 - Footing
 - Marcheur
 - Promenade
 - Randonnée
 - Marche sportive
 - Trajet utilitaire (trajet travail/lieu de résidence/shopping)
 - Vélo de loisir
 - Vélo de loisir
 - Vélo utilitaire (trajet travail/lieu de résidence/shopping)
 - Vélo sport
 - Vélo d'itinérance (succession d'étapes)
 - Pêche
 - Canoë
 - Baignade
 - Repos / contemplation / détente
 - Autre (précisez)
2. Vous êtes :
 - Seul
 - En couple
 - En famille avec des enfants
 - Avec des amis
 - En club / en groupe
 - Autre

Dans la même journée

3. D'où êtes-vous parti (Nom commune/code postal) ?
4. Vous faites ou prévoyez de faire :
 - Un aller/retour par le même itinéraire
 - Une boucle
 - Un aller simple avec retour par un autre mode de transport.
 - Autre
5. Avez-vous prévu d'autres activités ?
 - Oui
 - Non

6. Si oui, lesquelles ? (Plusieurs réponses possibles)
- Baignade
 - Vélo
 - Randonnée
 - Canoë
 - Pêche
 - Footing
 - Visite de ville ou village / musée, château, autre site patrimonial
 - Restaurant, ferme, auberge, dégustation, gastronomie
 - Découverte d'un site ou d'une réserve naturelle
 - Shopping
 - Bateau promenade
 - Participation à un évènement, une manifestation
 - Autre (précisez)
7. Quel moyen utilisez-vous pour vous diriger et vous informer sur la vélo-route voie verte ?
- Les panneaux de signalisation
 - Une carte IGN
 - Une carte touristique
 - Un GPS
 - Des informations orales
 - Rien, je connais depuis longtemps
 - Autre
8. Où habitez-vous ? (Nom de la commune)
9. Êtes-vous :
- Un habitant (proximité)
 - Excursionniste (Une journée)
 - Un touriste en séjour (une nuitée)
 - Un touriste en itinérance.

Si vous êtes un **habitant** :

10. Par quel moyen vous êtes-vous rendu sur la voie verte ?
- Voiture
 - À pied
 - À vélo
 - En transports en commun (train, bus etc.)
 - Autre
11. Comment avez-vous eu connaissance de l'existence d'une telle voie verte ?
- Je connais ce chemin depuis toujours
 - Par hasard
 - Des connaissances m'en ont informé
 - Via les informations diffusées par les structures locales
 - Réseaux sociaux
 - Médias/publicité
 - Je ne connaissais pas avant aujourd'hui
 - Autre

12. Quelles sont vos habitudes de loisir sur ou à proximité de la vélo-route voie verte ?
- Pêche
 - Baignade
 - Pétanque
 - Pique-nique
 - Sport nautique
 - Aviron
 - Canoë
 - Voile
 - Bateau/croisière
 - Course à pied
 - Vélo
 - Promenades à cheval
 - Promenade à pied
 - Randonnée
 - Boire un verre / un café
 - Manger au restaurant
 - Flânerie/contemplation
 - Autre
13. À quelle fréquence est-ce que vous venez sur la voie verte ?
- Tous les jours
 - Toutes les semaines
 - Tous les mois
 - Deux à cinq fois par an
14. Lors de votre passage sur la Via Allier, avez-vous eu un échange avec d'autres personnes ?
- Oui
 - Non
15. Si oui, est-ce que c'était des :
- Promeneurs
 - Sportifs
 - Pêcheurs
 - Agriculteurs
 - Habitants
 - Je ne sais pas
16. L'échange était :
- Amical
 - Aimable, poli
 - Désagréable, impoli
 - Insultant
 - Autre
17. Avez-vous loué du matériel ?⁴
- Oui
 - Non

⁴ Si la personne répond « Oui », elle sera renvoyée vers une section concernant la location de matériel, avant de poursuivre le questionnaire.

Si location de matériel

18. Pourquoi avez-vous loué du matériel ?
- Pas du tout de matériel personnel
 - Pas assez de matériel de personnel
 - Envie de tester un matériel plus performant
 - Autre
19. Quel matériel avez-vous loué ?
- Vélo électrique
 - VTT
 - Vélo de route
 - Canoë
 - Autre
20. Le prestataire vous a-t-il fourni des indications/informations complémentaires ?
- Oui
 - Non
21. Si oui, quels domaines concernaient-elles ?
- La sécurité de la pratique
 - Des informations environnementales sur la rivière Allier et ses berges
 - Des informations pratiques (points d'eau, sanitaires etc.)
 - Des informations touristiques : bars, restaurants, cafés, à proximité
 - Des informations touristiques : sites à visiter
22. Êtes-vous satisfait de la prestation ?

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Moyen	Mauvais
Emplacement du prestataire				
Horaires d'ouverture				
Disponibilité				
État du matériel fourni				
Accueil fourni par le professionnel				

Si vous êtes un **excursionniste** :

11. Par quel moyen vous êtes-vous rendu sur la voie verte ?
- Voiture
 - À pied
 - À vélo
 - Train et bus interurbains
 - Bus urbains
 - Autre

10. Comment avez-vous eu connaissance de l'existence d'une telle voie verte ?
- Je connais ce chemin depuis toujours
 - Par hasard
 - Des connaissances m'en ont informé
 - Office de tourisme
 - Guide/prospectus touristique
 - Réseaux sociaux
 - Site internet
 - Médias/publicité
 - Je ne connaissais pas avant aujourd'hui
 - Autre
11. À quelle fréquence est-ce que vous venez sur la voie verte ?
- Tous les jours
 - Toutes les semaines
 - Tous les mois
 - Entre 2 et 5 fois par an.
12. Par quels moyens vous-êtes restauré ?
- Restaurants
 - Pique-nique sorti du sac
 - Pique-nique acheté sur place
 - Autres
13. Avez-vous loué du matériel ?
- Oui
 - Non

Si location de matériel : idem que précédemment.

Si vous êtes un **touriste en séjour** :

11. Par quel moyen vous-êtes-vous rendu sur la voie verte ?
- Voiture
 - À pied
 - À vélo
 - Train et bus interurbains
 - Bus urbains
 - Autre
12. Combien de nuitées dure votre séjour ? (Réponse ouverte, 0 = une journée seulement)
13. Quel mode d'hébergement utilisez-vous principalement pendant votre séjour ?
- Camping
 - Camping sauvage / bivouac
 - Hôtel
 - Gîte
 - Chambre d'hôte
 - Air BNB
 - Famille / amis
 - Résidence secondaire
 - Autres
14. Quelle est la commune de votre hébergement (code postal) ? (Question ouverte)

15. Par quels moyens vous-êtes principalement restauré ?
- Restaurants
 - Pique-nique sorti du sac
 - Pique-nique acheté sur place
 - Autres
16. Sur une échelle de 1 à 5, comment noteriez-vous l'importance de la Via Allier dans le choix de destination, 1 étant le plus faible ?
1. 2. 3. 4. 5.
17. Comment avez-vous eu connaissance de la Via Allier ?
- Bouche-à-oreille
 - Guide touristique
 - Site internet
 - Office de tourisme
 - Prospectus
 - Réseaux sociaux
 - Médias/publicité
 - Je ne connais pas
 - Autre
18. Avez-vous loué du matériel ?
- Oui
 - Non

Si location de matériel : idem que précédemment.

Si vous êtes un **touriste itinérant** :

11. Combien de nuitées dure votre itinérance ? (Réponse ouverte, 0 = une journée seulement)
12. Quel mode d'hébergement utilisez-vous **principalement** pendant votre séjour ?
- Camping
 - Camping sauvage / bivouac
 - Hôtel
 - Gîte
 - Chambre d'hôte
 - Air BNB
 - Famille / amis
 - Résidence secondaire
 - Autres
13. Quelle est la commune de votre hébergement aujourd'hui (Nom/code postal) ? (Question ouverte)
14. Par quels moyens vous-êtes principalement restauré ?
- Restaurants
 - Pique-nique sorti du sac
 - Pique-nique acheté sur place
 - Autres
15. Sur une échelle de 1 à 5, comment noteriez-vous l'importance de la Via Allier dans le choix de destination, 1 étant le plus faible ?
1. 2. 3. 4. 5.

16. Comment avez-vous eu connaissance de la Via Allier ?

- Bouche-à-oreille
- Guide touristique
- Site internet
- Office de tourisme
- Prospectus
- Réseaux sociaux
- Médias/publicité
- Salon / presse spécialisée
- Je ne connais pas
- Autre

17. Quel est le point de départ de votre itinérance (nom de la commune) ? (Question ouverte)

18. Quel est votre point d'arrivée ? (Question ouverte)

19. Combien d'étapes faites-vous en tout ? (Question ouverte)

20. Avez-vous parcouru d'autres vélo-routes/voies vertes, durant votre itinérance actuelle ?

- Oui
- Non

21. Si oui, lesquelles ? (Question ouverte)

22. Par rapport aux autres parcours que vous avez fréquenté lors de votre itinérance, comment noteriez-vous la Via Allier ?

1. 2. 3. 4. 5.

23. Selon vous, que faut-il faire pour que la Via Allier soit un itinéraire inoubliable ? (Question ouverte)

24. Reviendrez-vous parcourir la Via Allier quand elle sera achevée ?

- Oui
- Non
- Sans doute

2- Communes et territoires environnants :

1. Connaissez-vous déjà les territoires traversés par la Via Allier ?

- Oui
- Non

2. De quel(le) village ou ville garderez-vous le meilleur souvenir ? (Réponse ouverte)

3. Lors de votre passage sur la Via Allier, avez-vous eu un échange avec des personnes d'ici ?

- Oui
- Non

4. Si oui, est-ce que c'était des :

- Promeneurs
- Sportifs
- Pêcheurs
- Agriculteurs
- Habitants
- Je ne sais pas

5. L'échange était :

- Amical
- Aimable, poli
- Désagréable, impoli
- Insultant
- Autre

3- La rivière Allier et ses berges :

1. Qu'est-ce que vous avez aimé et retenu de l'itinéraire que vous avez fait ?
Pour cette question, lors des premières journées d'enquête sur le terrain, il est préférable que l'enquêteur pose cette question de manière « ouverte » et coche les modalités selon les réponses des personnes interrogées. Selon les résultats des enquêtes, des modalités pourront être supprimées ou reformulées.
 - L'aspect naturel du lieu
 - Le caractère préservé et sauvage de la Via Allier
 - La proximité avec la rivière
 - La proximité des communes environnantes
 - La qualité des services proposés
 - L'ergonomie de la voie verte (= caractère fonctionnel et adapté à la pratique / facilité d'accès et de stationnement / site bien aménagé et entretenu etc.)
 - Le caractère calme et contemplatif
 - L'animation du lieu
 - Autre
2. Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé sur la voie verte ?
 - La sécurité
 - Le manque de signalétique et d'informations
 - Le manque de services
 - Les déchets
 - Les odeurs
 - Le bruit
 - Les conflits d'usages
 - Rien
 - Autre
3. À quels types de paysages avez-vous été le plus sensible ?
 - Les milieux urbains
 - La campagne et ses champs
 - Les boires et petits étangs
 - Les passages le long de la rivière sans rien autour
 - Autre
4. Écrivez deux mots qui décrivent le mieux l'**ambiance** sur les berges de l'Allier (question ouverte) :
5. Écrivez deux mots pour décrire la **rivière Allier** elle-même (réponse ouverte) :
6. Quelles plantes avez-vous remarqué en particulier ? (Réponse ouverte)
7. Quels animaux avez-vous remarqué en particulier ? (Réponse ouverte)
8. Quel est votre attachement à la rivière Allier, sur une échelle de 1 à 5 ?
1. 2. 3. 4. 5.
9. Auriez-vous des suggestions pour mieux préserver la rivière Allier ? (Question ouverte)
10. Auriez-vous des attentes ou suggestions en termes d'aménagement ou de mobilier urbain sur la Via Allier ?

À titre indicatif, voici quelques captures d'écran du questionnaire en version Microsoft Forms :
La version modifiable par l'enquêteur :

Forms (Aperçu) Questionnaire Via Allier TEST 1 Vichy 14/08 - Enregistré

Aperçu Thème Envoyer

Questions Réponses 42

6. Si déplacement en vélo :

- Vélo de loisir
- Vélo utilitaire (trajet travail/lieu de résidence/shopping)
- Vélo sport
- Vélo d'itinérance (succession d'étapes)

7. Vous êtes : *

- Seul(e)
- En couple
- En famille avec des enfants
- Avec des amis
- En club / en groupe
-

Si vous cliquez sur la question, vous pouvez la modifier :

6. Si déplacement en vélo :

- Vélo de loisir
- Vélo utilitaire (trajet travail/lieu de résidence/shopping)
- Vélo sport
- Vélo d'itinérance (succession d'étapes)

+ Ajouter une option Ajouter une option « Autre »

Plusieurs réponses Obligatoire

+ Ajouter...

+ Ajouter... Choix Texte Évaluation Date

La version à remplir, soit par l'enquêteur, soit par les personnes interrogées elles-mêmes lorsque le questionnaire est diffusé en ligne :

7. Avez-vous prévu d'autres activités ? *

Oui

Non

8. Quel moyen utilisez-vous pour vous diriger et vous informer sur la vélo-route voie verte ? *

Les panneaux de signalisation

Une carte IGN

Une carte touristique

Un GPS

Des informations orales

Rien, je connais depuis longtemps

Autre

7. Avez-vous prévu d'autres activités ? *

Oui

Non

8. Si oui, lesquelles ? *

Baignade

Vélo

Randonnée

Canoë

Pêche

Footing

Visite de ville ou village / musée, château, site patrimonial

Découverte d'un site ou d'une réserve naturelle

Restaurant, ferme, auberge, dégustation, gastronomie

Shopping

Bateau, promenade

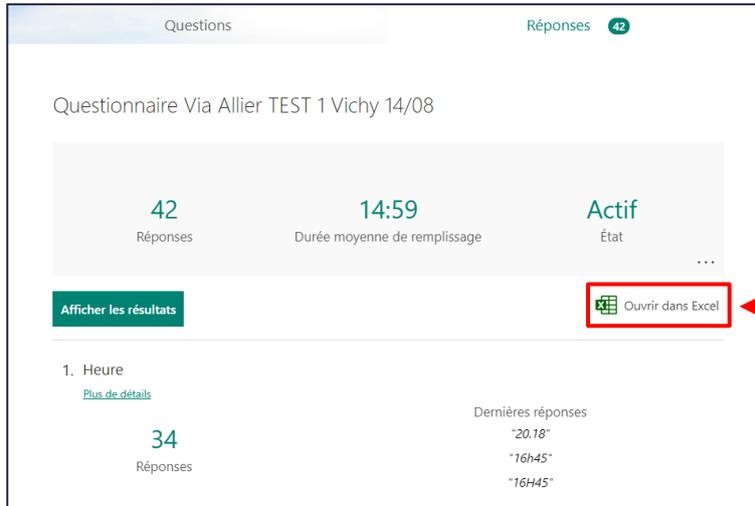
Participation à un évènement

Rien

Autre

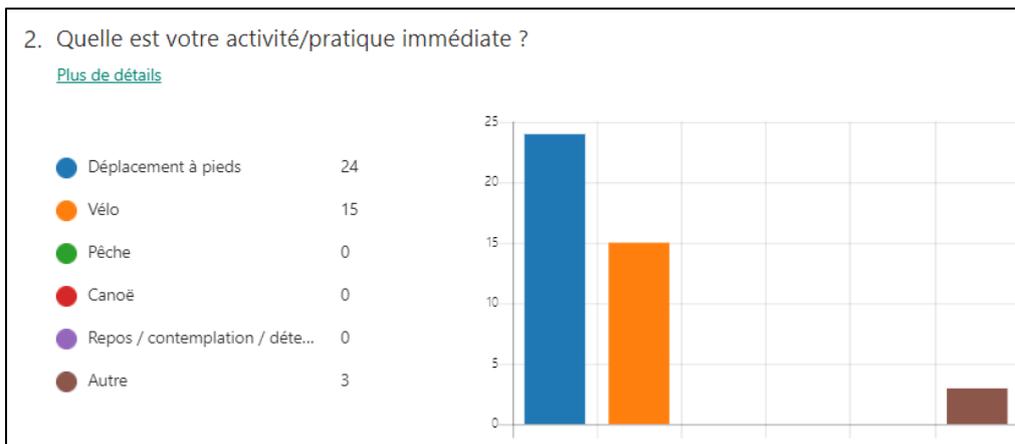
Si la personne qui fait passer le questionnaire coche la modalité « Non », la question suivante s'affiche, tandis que si c'est la réponse « Oui » qui est choisie, une autre question s'affiche, ce qui permet d'affiner/de détailler la réponse précédente.

La version avec les résultats de l'enquête :



Possibilité d'ouvrir l'ensemble des données avec le logiciel Excel.

Les réponses sont automatiquement enregistrées et stockées sur internet avec le logiciel Google Forms et / ou exportées en format Excel. Le logiciel propose une analyse automatique des réponses recueillies, qu'on ne peut cependant pas modifier ou retoucher (couleurs des graphiques, transformation des données en pourcentages, etc...).



Sur le logiciel Excel, les résultats s'affichent de la manière suivante :

Si déplacement à pieds	Si déplacement en vélo	Vous êtes :	D'où êtes-vous parti ? (Vous faites ou prévoyez	Quel est votre point d'a	Avez-v
		En couple	Vichy	Une boucle	Vichy	Oui
		En famille avec des enfa	Bellerive	Un aller-retour par le m	Bellerive	Non
Promenade		En famille avec des enfa	Bellerive sur allied	Un aller-retour par le m	Vichy 03200	Non
Promenade		En couple	Creusiez le vieux	Une boucle	Bellerive sur allied	Oui
Promenade		Seul(e)	Vichy	Une boucle	Vichy	Non
Promenade		Avec des amis	Bellerive sur Allier	Un aller-retour par le m	Bellerive sur Allier	Oui
Promenade		Avec des amis	Palais du Lac	Un aller-retour par le m	Palais du Lac	Oui
	Vélo de loisir	Seul(e)	Du centre ville de Vichy	Une boucle	Vieux Vichy	Oui
Promenade		Seul(e)	Bellerive	Une boucle	Bellerive	Non
	Vélo de loisir	Seul(e)	Charmeil	Un aller-retour par le m	charmeil	Non
Promenade		Avec des amis	Palais du lac	Une boucle	Idem	Oui
Promenade		En couple	Palais du lac	Un aller-retour par le m	Idem	Oui
Promenade		Seul(e)	serbannes	Une boucle	Vichy	Non
	Vélo de loisir	En famille avec des enfa	Quartier de France à Vic	Un aller-retour par le m	Quartier de France Vichy	Oui
	Vélo de loisir	En couple	cusset	Une boucle	cusset	Oui
	Vélo sport	Seul(e)	Aviron	Une boucle	Serbannes	Non
	Vélo de loisir	Seul(e)	De la rotonde	Il ne sait pas	La rotonde	Non
	Vélo de loisir	En couple	vichy	Une boucle	vichy	Oui
	Vélo utilitaire (trajet tra	Seul(e)	Vichy	Une boucle	Vichy	Oui
	Vélo de loisir	En famille avec des enfa	La gare	Une boucle	Gare	Non

b) Déroulement de l'enquête

Les points de contact pour expérimenter le questionnaire ont été choisis après avoir effectué et analysé les démarches exploratoires.

- La rive gauche du Lac d'Allier à Vichy, où le stand sera installé sous les ombrières de l'aménagement, à une centaine de mètres Palais du Lac,
- Au niveau des étangs Jalicot à Saint-Germain-des-Fossés.

Ces deux endroits étaient par ailleurs pratiques sur le plan logistique. D'une part beaucoup de matériel était prêté par Vichy Communauté et se trouvait au Palais du Lac. La proximité du point de contact avec ce dernier a rendu les déplacements plus simples. Des chaises longues et parasols disposés sur les terrasses en bois à proximité du stand encourageaient aussi les passants à faire une pause.

D'autre part, l'installation du stand à côté de parkings était aussi nécessaire, pour mettre en place le matériel et pour réussir à capter les usagers en début ou fin de promenade, ce qui était le cas pour les deux points d'enquête. Enfin, les observations d'une heure qui avaient eu lieu en amont des journées d'enquête avaient montré des fréquentations plus importantes au niveau du centre urbain de Vichy et au niveau de Saint-Germain-des-Fossés et de la boire Tallon à Abrest. Les extrémités nord (Billy) et sud (Saint-Yorre) de la Via Allier existante semblent effectivement être les parties les moins fréquentées à ce jour de la vélo-route voie verte. Ce sont finalement les étangs Jalicot qui ont été choisis pour la première journée d'enquête.

Première journée d'enquête, Saint-Germain-des-Fossés

Des panneaux placés en amont et en aval du stand d'enquête indiquaient l'emplacement du stand et servaient à encourager les usagers de la vélo-route voie verte à s'arrêter et répondre au questionnaire.



La première journée d'enquête s'est déroulée en continu de 10h30 à 15h30. 21 personnes ont accepté de répondre au questionnaire, ce qui représente environ 18% des usagers quantifiés ce jour-là. La météo et les températures clémentes ont effectivement attiré de nombreuses personnes sur la Via Allier ce jeudi 13 août 2020.

En termes d'organisation durant la journée, une enquêtrice était chargée de faire passer le questionnaire auprès des usagers, tandis que la seconde comptait les usagers à l'aide de la même grille que pour les démarches exploratoires (précision sur la pratique, la nature du groupe, la provenance). L'objectif étant toutefois d'obtenir un maximum de réponses au questionnaire, il était parfois nécessaire de faire les enquêtes par questionnaire à deux, tout en remplissant la grille d'observation en même temps.

En plus des panneaux encourageant les usagers à faire une pause, les deux enquêtrices présentes sur le terrain proposaient des bouteilles d'eau fournies par la Ville de Vichy, et des prospectus touristiques étaient mis à la disposition des personnes souhaitant répondre à l'enquête. Il a été ainsi plutôt facile d'arrêter les cyclistes et promeneurs, si bien qu'il y a eu très peu de moments de « vide » durant la journée d'enquête. Beaucoup de personnes, après avoir répondu au questionnaire, ont discuté quelques minutes avec les enquêtrices, disant apprécier l'initiative :

- « C'est une super idée de petit stand ici ! En tout cas c'est très inattendu, au milieu de la voie verte, comme ça ! »,
- « C'est bien que vous offriez des bouteilles d'eau comme ça gratuitement ! Et puis ça nous fait plaisir de faire votre enquête, elle est tellement belle cette nouvelle voie verte ! »



Seconde journée d'enquête, Vichy

À Vichy, l'enquête s'est déroulée le vendredi 14 août de 10h30 à 13h, puis de 15h à 17h30. Les enquêteurs sur le terrain étaient au nombre de trois, dont un chargé exclusivement des observations, les flux de personnes étant beaucoup plus importants qu'à Saint-Germain-des-Fossés, d'autant plus que la météo et les températures clémentes étaient particulièrement propices à la promenade en extérieur.

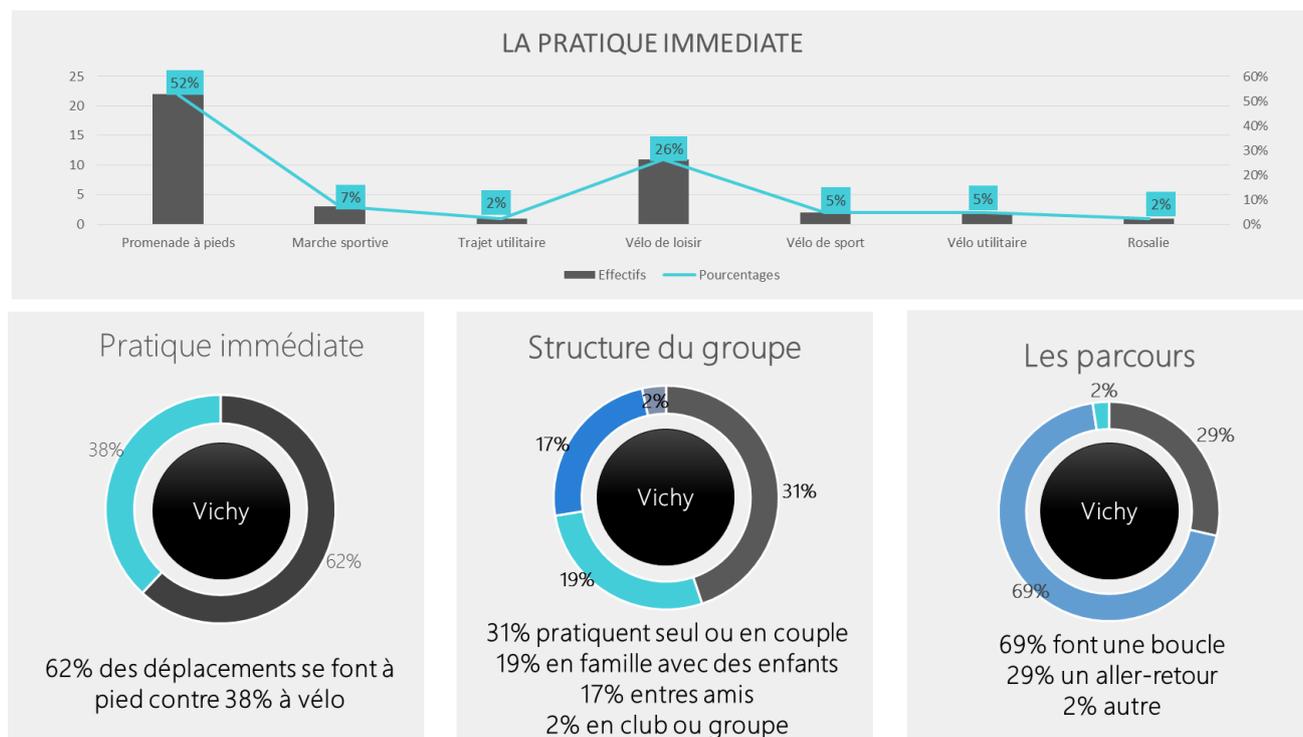
Comme à Saint-Germain-des-Fossés, les enquêteurs ont alterné observations uniquement et enquêtes auprès des personnes qui le désiraient. 42 personnes ont été interrogées sur la période d'enquête, ce qui représente 5% environ des usagers quantifiés ce jour-là.



b) Les résultats

Dans un premier temps, les observations ont bien sûr confirmé les tendances de fréquentation, à savoir beaucoup plus d'usagers en milieu urbain qu'en milieux naturels et ruraux. On a pu en effet dénombrer un total de 129 personnes comptabilisées en cinq heures à Saint-Germain-des-Fossés, contre 870 en cinq heures à Vichy.

Sur le site de Vichy



Sur le site de Vichy, 62% des déplacements se font à pieds dont 7% de marche sportive. 31% des pratiquants sont seul ou en couples contre 2% qui sont en groupes. 69% des pratiquants font une boucle.



Les aspects positifs

81 %



81% des personnes interrogées sont satisfaites de l'offre de la Via Allier.

L'environnement naturel de la Via Allier, sa proximité avec la rivière Allier, et son caractère préservé sont des atouts soulignés par les pratiquants. Ils sont cependant surprenants étant donné le caractère relativement urbain de la rivière Allier sur ce site d'enquête.

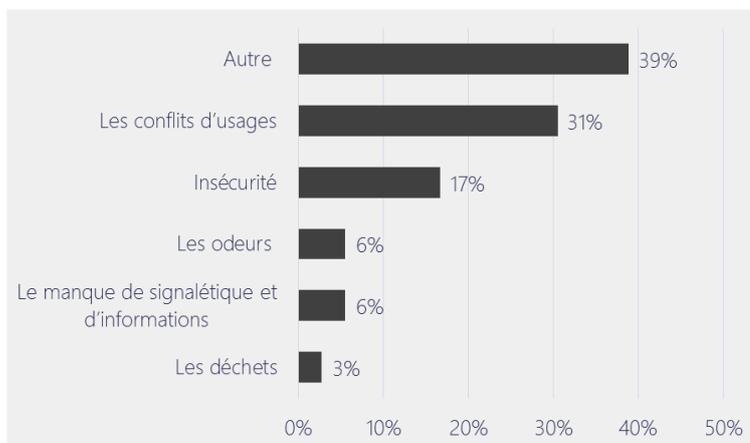


Les aspects négatifs

19 %

19% des personnes interrogées ont relevé quelques aspects négatifs.

Les conflits d'usage, le manque de sanitaires sur le tracé et sa proximité avec la route sont les principaux points négatifs recensés.



Les principales attentes en termes d'aménagements

30 %

Un entretien régulier pour préserver la qualité et la propreté de l'équipement

40 %

Ajouter des équipements tels que mobiliers urbains, points d'eau et sanitaires et des services (snack, guinguette..)

14 %

Séparer les usages piétons et vélos par éventuellement une passerelle entre les deux rives

14 %

Améliorer l'accessibilité PMR et prolonger l'itinéraire

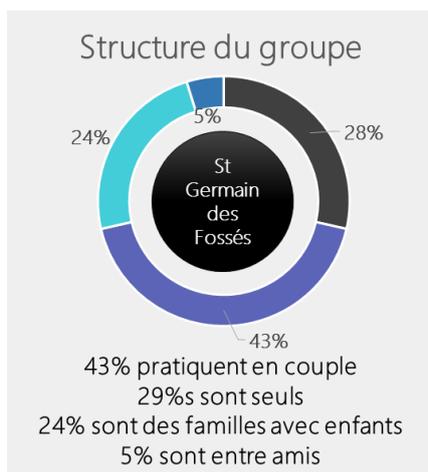
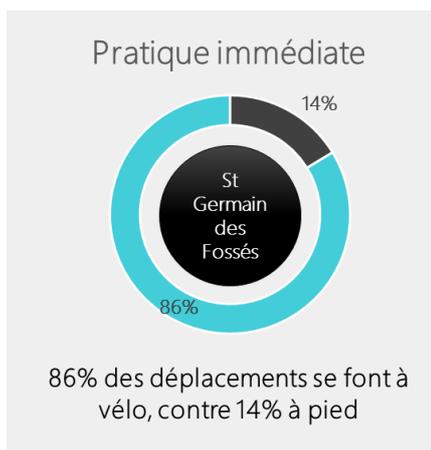
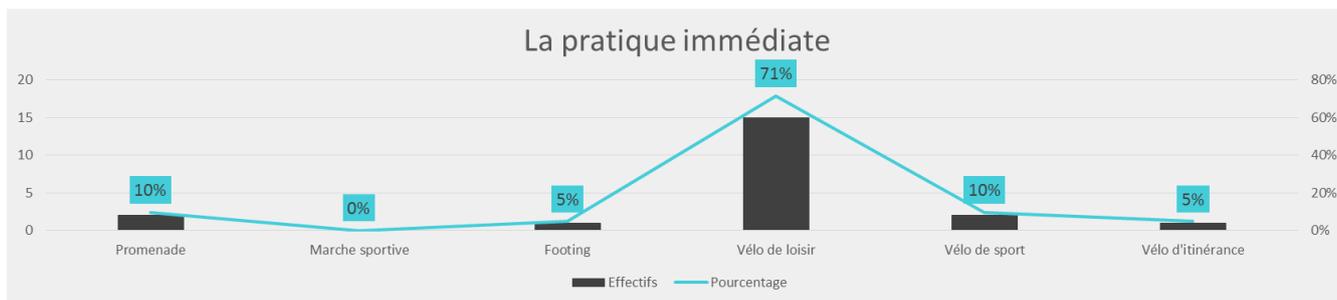
Sur les 42 personnes enquêtées, 40% ont exprimé le souhait que soient installés des équipements de confort complémentaires tels que mobiliers urbains, points d'eau et sanitaires, ainsi que des offres de services tels qu'un snack ou une guinguette.

30% souhaitent que la qualité de l'offre soit préservée par un entretien régulier de l'itinéraire.

D'autres (14%) ont constaté des conflits d'usage entre piétons et cyclistes et attendent des aménagements afin de faciliter la circulation entre ces deux publics.



Sur le site de Saint-Germain-des-Fossés



Sur le point d'enquête de Saint-Germain-des-Fossés, 86% des déplacements se font à vélo contre 14% à pied à Vichy.

43% pratiquent en couples, 29% sont seuls et 24% sont des familles avec des enfants.

86% des pratiquants font un aller-retour, contre 9% qui font un aller simple et 5% une boucle à Vichy.



Les aspects positifs

67 %



67% des personnes interrogées sont satisfaites de l'offre de la Via Allier.

L'environnement naturel de la Via Allier, sa proximité avec la rivière Allier, son caractère préservé et son ergonomie sont des atouts soulignés par les pratiquants.



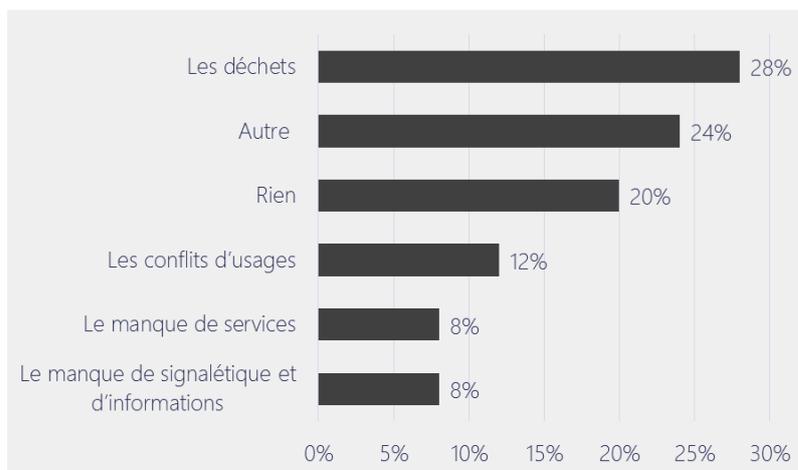
Les aspects négatifs

33 %

33% des personnes interrogées ont relevé quelques aspects négatifs.

Les conflits d'usage et les déchets sur la voie sont les principaux points négatifs recensés.

1 personne enquêtée sur 5 ne relève aucun point négatif.



Les principales attentes en termes d'aménagements

42 %

Un entretien régulier pour préserver la qualité et la propreté de l'équipement

36 %

Ajouter des équipements tels que mobiliers urbains, points d'eau et sanitaires et des services (snack, guinguette..)

18 %

Prolonger l'itinéraire et développer d'autres circuits

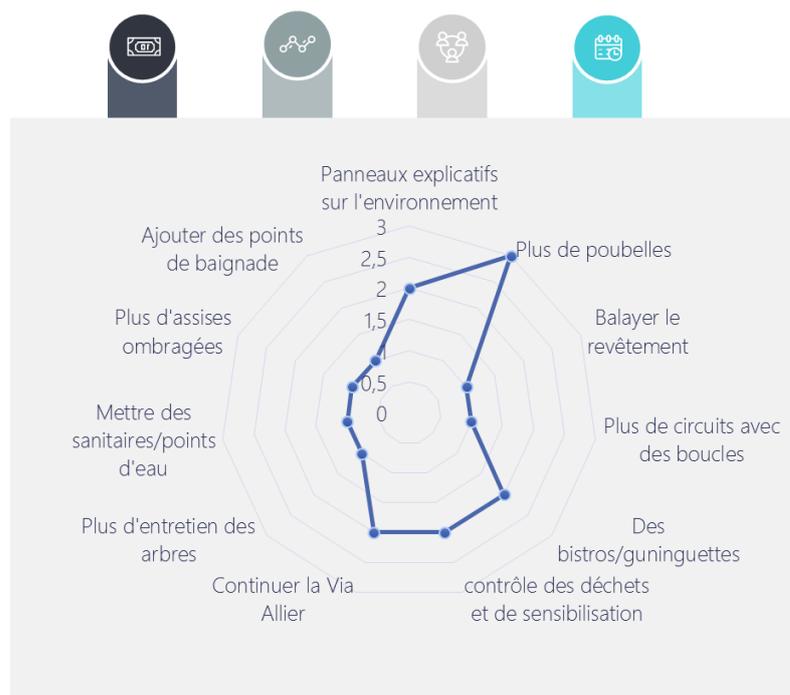
4 %

Ajouter des points de baignade

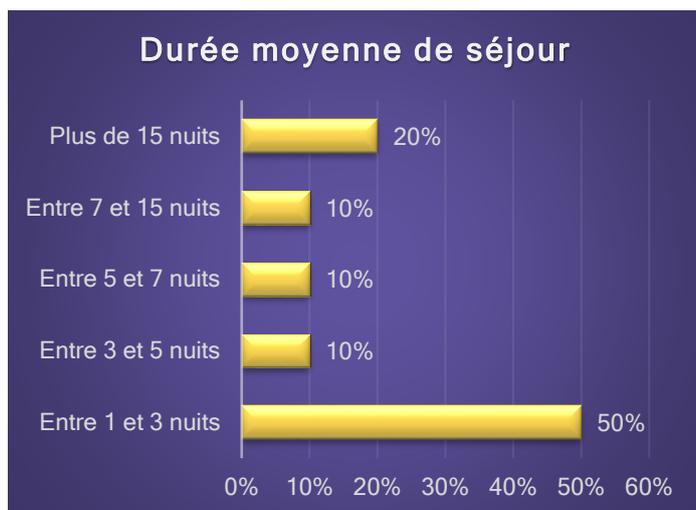
Sur les 21 personnes enquêtées, 42% ont exprimé le souhait que soit mis en place un entretien régulier de la voie, pour préserver la qualité de l'offre.

36% ont exprimé le souhait que soient installés des équipements de confort complémentaires tels que mobiliers urbains, points d'eau et sanitaires, ainsi que des offres de services tels qu'un snack ou une guinguette.

Enfin 18% apprécierait que l'itinéraire soit prolongé et que d'autres circuits soient développés.



Les pratiquants en séjour sur le territoire



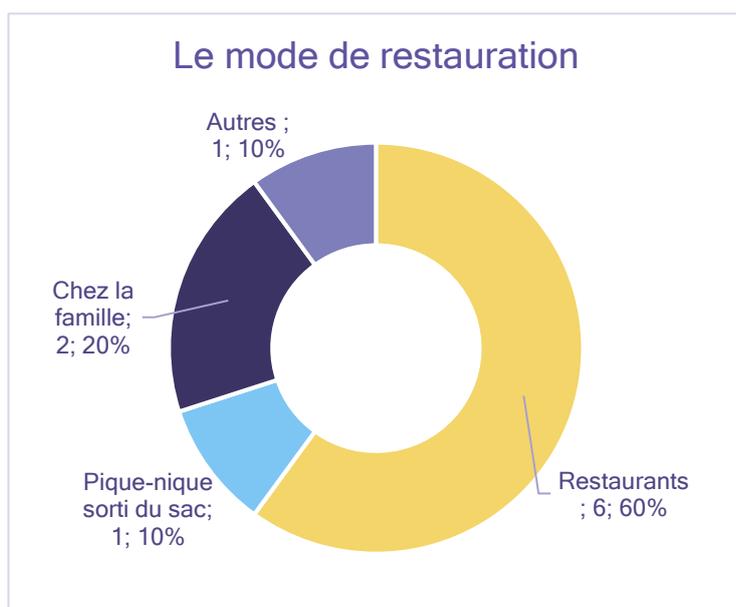
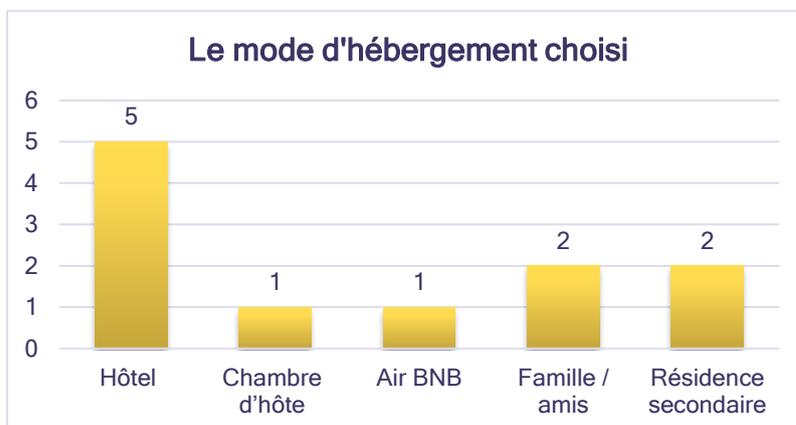
Sur un total de 63 pratiquants interrogés, 10 sont en séjour sur le territoire.

50% d'entre-eux séjournent entre une et trois nuits, alors que 20% ont une durée moyenne de séjour supérieure à quinze nuits.

45% des pratiquants en séjour sur le territoire ont choisi l'hôtel comme mode d'hébergement.

A noter qu'aucun d'entre-eux ne séjourne dans une offre d'hôtellerie de plein air.

36% séjournent en résidence secondaire ou chez des amis, donc dans une offre non-marchand.



60% des pratiquants en séjour sur le territoire mangent au restaurant.

Les retombées sur le territoire

Les données quantitatives ont pour objectif d'évaluer plus précisément le potentiel de retombées économiques

Mode d'hébergement	Effectifs	Pourcentages
Camping	0	0%
Camping sauvage / bivouac	0	0%
Hôtel	4	40%
Gîte	0	0%
Chambre d'hôte	1	10%
Air BNB	1	10%
Famille / amis	2	20%
Résidence secondaire	2	20%
Autres	0	0%
Total	10	100%

Estimation du nombre de nuitées sur la base de 870 passages

Nombre de nuitées	Effectifs	Part du type de séjour	Estimation pour 870 personnes
Entre 1 et 3 nuits	5	50%	103.5
Entre 3 et 5 nuits	1	10%	20.7
Entre 5 et 7 nuits	1	10%	20.7
Entre 7 et 15 nuits	1	10%	20.7
Plus de 15 nuits	2	20%	41.4
Total	10	100%	207
Part des séjours sur 42 enquêtes	23,8%		

L'estimation des retombées économiques est réalisée à partir des données issues des 42 enquêtes réalisées, extrapolées pour les 870 passages observés à Vichy le 14 Août.

Les résultats des 42 enquêtes indiquent que sur cette population 23,8% des personnes interrogées sont en séjour touristique dont 72% en hébergement marchand (camping, hôtel, gîte, chambre d'hôte, airBnB).

Nous appliquons ces résultats à l'ensemble de la population comptabilisée le 14 août sous forme d'une extrapolation pour illustrer un volume de nuitées en séjour :

Sur la base de 870 personnes comptabilisées si l'on applique 23,8% on obtient 207 personnes en séjour sur le territoire

Estimation des retombées économiques

A partir de l'hypothèse de 207 personnes en séjour sur le territoire :

- On applique la répartition en fonction de la durée de séjour (cf. tableau ci-avant)
- On multiplie par la durée moyenne de séjour pour obtenir le volume de nuitées.

Ainsi par exemple : 50% de séjours sont compris entre 1 et 3 nuits, soit 104 personnes (par rapport à 207 personnes) avec une durée moyenne de séjour de 2 nuits, on obtient 207 nuitées.

- On additionne les nuitées ce qui nous permet d'obtenir 1 305 nuitées
- On applique 72% (part des clients en hébergements marchands)
- On obtient ainsi 940 nuitées en hébergement marchand
- Avec une dépense moyenne de 75€ pour les clientèles en hébergement marchand on obtient 70 470 € de retombées économiques sur le territoire pour lesquels la voie verte représente une activité.

	Estimation effectifs	Durée moyenne de séjour	Total nuitées
Entre 1 et 3 nuits	103.5	2	207
Entre 3 et 5 nuits	20.7	4	83
Entre 5 et 7 nuits	20.7	6	124
Entre 7 et 15 nuits	20.7	11	228
Plus de 15 nuits	41.4	16	663
Total nuitées	207		1 305
Estimation nuitées en hébergement marchand		72%	940
Estimées des retombées économiques		75 €	70 470 €

LES PRECONISATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBSERVATION DE LA VIA ALLIER

1- Les données quantitatives : les comptages

Pour obtenir des données quantitatives représentatives, il convient de prendre en compte la **spécificité de la Via Allier en termes d'activités et donc de compter** :

- La fréquentation à **vélo** sur les différents tronçons en tenant compte des itinéraires alternatifs,
- La fréquentation nautique en **canoë** dont la partie itinérance,
- La fréquentation pédestre
- Les autres utilisateurs observés (Rosalie, pêcheurs, engins illicites)
- Les données des opérateurs : loueurs, transporteurs, agences.

L'utilisation d'Eco-compteurs permanents, saisonniers et ponctuels permettrait de quantifier le volume de pratiquants sur les différents tronçons et ainsi non seulement de positionner les enquêtes qualitatives sur les lieux les plus fréquentés et aussi de mettre en avant l'influence des villes ou non.

La mise en place d'observations préalables de sites potentiels d'enquête permettrait :

- De qualifier les flux (cyclistes, piétons et nautiques) à partir d'observations croisées avec les éco-compteurs,
- De mettre en place un processus de mobilisation des acteurs du loisir et de l'hébergement, ainsi que les gestionnaires de maisons de site pour remonter les données d'activités (outils de suivi numériques, kit d'enquête...),
- De définir au plus près les points d'observation, les lieux d'enquête et les périodes propices.



2- Les données qualitatives : les enquêtes

Pour des volumes de l'ordre de 100 passages par heure, prévoir pour une bonne représentativité (enquête supérieure à 25% des passages) :

- 2 personnes **formées** pour les enquêtes par questionnaire,
- 1 personne dédiée aux comptages.

Un tel dispositif permet de préciser :

- Les différentes pratiques des usagers : itinérance, loisir, sport, utilitaire,
- La nature des groupes.

Il faudrait prévoir un processus d'enquêtes à reconduire par période (3 à 5 ans ?) et par tronçon (en alternance ?)

- Enquêtes en **face à face** de 15 à 20 minutes localisées sur les sites à forte fréquentation, sur les zones éloignées, et dans les hébergements,
- Enquêtes **numériques** via les opérateurs des loisirs et du tourisme,
- Enquêtes de **notoriété** réalisées par la collectivité sur les réseaux sociaux.

L'ampleur des moyens à déployer dépend des volumes et de l'ampleur du tracé :

- Nombre de sites : un par tranche de 25 kilomètres et un par ville,
- Nombre de jours : 1 à 5,
- 2 enquêteurs et un observateur pour 100 passages par heure,
- Des lieux d'enquête aménagés et conviviaux : ombre, rafraîchissements, en lien avec une opération de communication (prospectus, supports...),

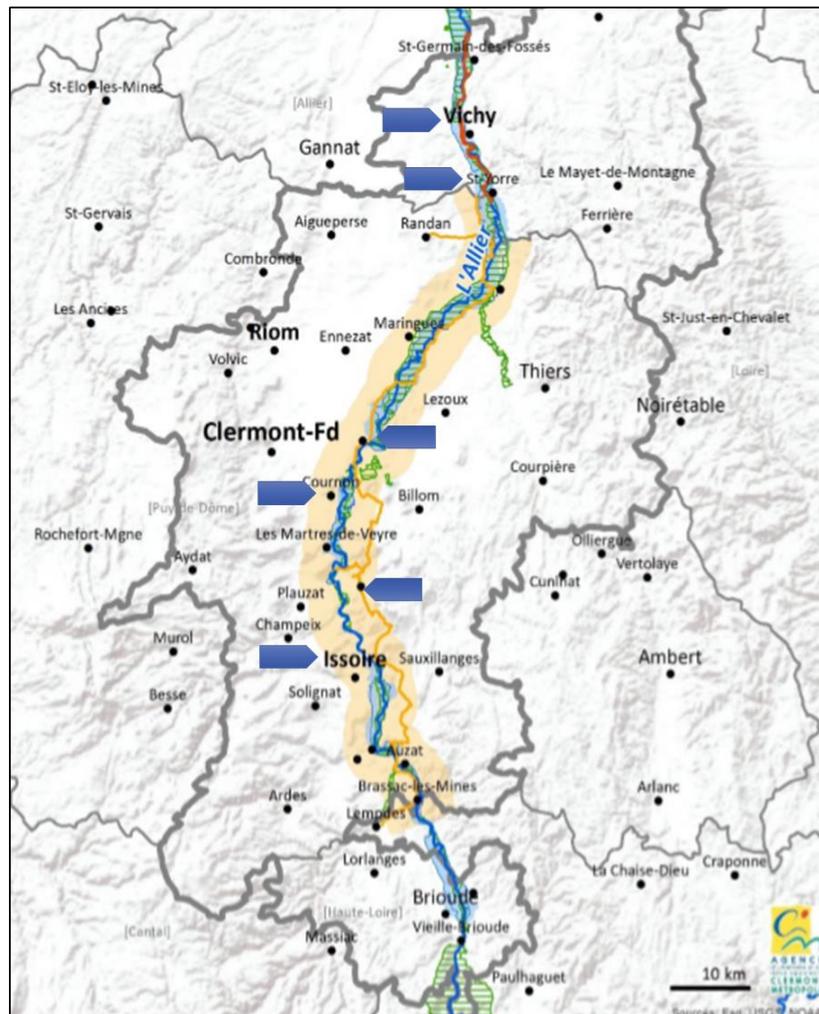
Estimation sur Chadieu / Pont-du-Château ou Saint-Yorre / Saint-Germain-des-Fossés

- 4 sites observés durant 16 jours par 3 enquêteurs et un renfort ponctuel,
- Soit une estimation de 200 journées enquêteurs + 6 jours d'observation en amont et 10 jours de préparation et analyses,
- Soit un budget estimé aux environs de 70 000€ sur la base de 300 € la journée enquêteur (200 jours) et 600 € la journée de préparation et analyses (16 jours)



LES PRECONISATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBSERVATION DE LA VIA ALLIER

- ⇒ Définir les conditions de portage de l'observation : organisme et financements, coordination avec la région appuyée par les EPCI ou syndicats,
- ⇒ S'inscrire dans le calendrier de réalisation de la Via Allier,
- ⇒ Débuter la mesure de flux dès l'année 1,
- ⇒ Impliquer les acteurs du loisir et du tourisme,
- ⇒ Réaliser les enquêtes **qualitatives** en année 2 ou 3 par tronçon,
- ⇒ Pérenniser et échelonner un processus régulier (3 à 5 ans ?).



CONCLUSION



La phase d'expérimentation a montré l'intérêt de la démarche, autant quant à la nécessité d'en élaborer la méthode de façon progressive en alternant avec des observations et tests sur le terrain, que du point de vue de l'adhésion des pratiquants au principe de l'enquête. Et même si les deux journées-tests sur le terrain ont permis de relever quelques failles dans la préparation et l'organisation, elles ont révélé certains aspects positifs inattendus quant au bon déroulement de l'enquête. Il sera important à l'avenir de prendre en compte l'ensemble de ces constatations, afin d'améliorer au mieux la méthode pour les futures enquêtes sur la Via Allier, lorsque la réalisation de celle-ci sera suffisamment avancée.

Il convient de souligner l'importance des « démarches exploratoires », que sont les observations préalables sur les différents points de contact envisagés, ainsi que les « courtes interviews exploratoires ». Dans le cadre de l'étude, celles-ci ont permis d'appréhender de manière globale le ressenti des usagers de la vélo-route voie verte, mais aussi d'opérer la sélection définitive de sites d'enquête susceptibles de perdurer d'enquête en enquête. Elles ont aussi permis d'approcher à minima les flux de personnes et d'évaluer les difficultés que pourraient rencontrer les enquêteurs lors des journées de test.

En conclusion, le protocole d'évaluation de la fréquentation de la Via Allier, mis au point et testé dans le cadre de la présente étude, devra sans doute être affiné pour s'intégrer au dispositif d'évaluation de la fréquentation et des usages qui sera mis en œuvre à terme sur l'ensemble de l'axe. Ce sera le cas, d'une part en fonction des autres modes de diffusion du questionnaire parallèles aux enquêtes de terrain (diffusion en ligne notamment, large ou ciblée), et d'autre part de façon coordonnée avec les observations quantitatives permanentes (éco-compteurs notamment). Il sera aussi intéressant de conjuguer les observations portant sur la fréquentation de la Via Allier avec d'autres enquêtes : pratiquants de la rivière en canoë-kayak, hébergeurs et prestataires, enquête sur la pratique de la baignade etc. Pour cela, seule une concertation entre les différents acteurs concernés permettra de rechercher la coordination et la régularité des différentes observations et analyses indispensables à une gestion performante et économe de la vélo-route voie verte. Il s'agira en effet, sur le long terme, de développer son attractivité et son appropriation, tout en maîtrisant ses impacts sur les milieux naturels et sur la vie locale, d'optimiser ses retombées économiques sur les territoires traversés, et de favoriser sa fréquentation par les habitants, y compris dans leurs déplacements quotidiens pour réduire l'usage de la voiture.